



# Commission Locale de l'Eau des Bassins Versants du Layon et de l'Aubance

Contrat Régional des Bassins Versants du Layon et de l'Aubance

Synthèse et programme d'actions 2007 - 2009











# SOMMAIRE DE LA SYNTHESE

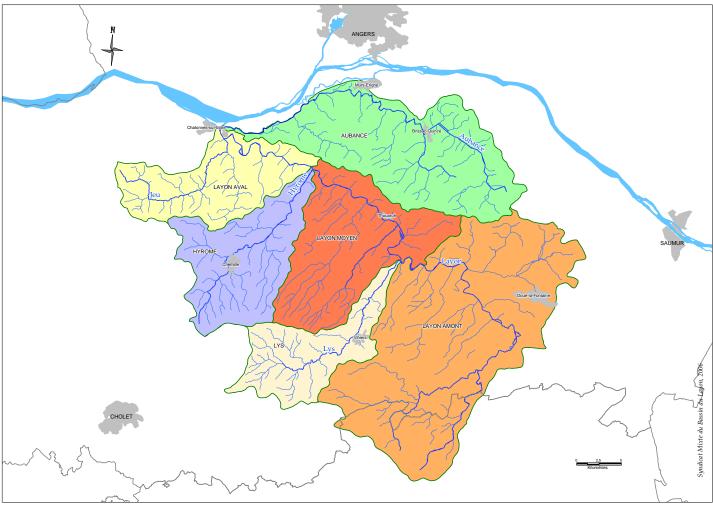
1.	Le périmètre du SAGE Layon Aubance	Page 1
2.	Les différentes étapes de l'élaboration du SAGE Layon Aubance	Page 1
3.	L'organisation du SAGE	Page 1
4.	Les principaux enjeux de la gestion de l'eau sur les bassins du Layon et de l'Aubance	Page 2
5.	Les objectifs, les préconisations et les mesures du SAGE	Page 2
6.	Les actions proposées par le CLE et leur priorité	Page 4
7.	Le suivi de la mise en œuvre des actions : le tableau de bord	Page 6
8.	Les programmes et actions en cours sur les bassins du Layon et de l'Aubance	Page 9
9.	Le calendrier de l'élaboration du CRBV	Page 10

#### 1. Le périmètre du SAGE Layon Aubance (défini en 1995)

Le périmètre du S.A.G.E. Layon - Aubance a été défini par les arrêtés préfectoraux du 3 août et du 4 septembre 1995. Il comprend 78 communes dont 4 sont situées dans le département des Deux-Sèvres, et 74 dans le département de Maine-et-Loire. Il est situé sur deux régions, Pays de Loire et Poitou-Charentes. Sa superficie est d'environ 1 303 Km². La population était en 1999 de 71 160 habitants.

Le périmètre est divisé en 6 sous-bassins :

- le bassin de l'Aubance,
- le bassin du Layon amont,
- le bassin du Layon moyen,
- le bassin du Layon aval,
- le bassin de l'Hyrôme,
- le bassin du Lys.



Carte 1 : le territoire du SAGE

#### 2. Les différentes étapes de l'élaboration du SAGE Layon Aubance

Phase préli- minaire	Constitution du périmètre du SAGE par arrêté préfectoral	3 août et 4 septembre 1995					
mmane	Constitution de la CLE par arrêté préfectoral	10 septembre 1996					
	Démarrage de l'étude	5 juin 2000					
Elaboration	Phase 1 : état des lieux et diagnostic global validé par la CLE	12 mars 2002					
Elaboration	Phase 2 : scénarios et choix d'une stratégie	18 juin 2003					
	Phase 3 : rédaction du projet SAGE, programme d'actions	22 septembre 2004					
	Avis des collectivités territoriales et services de l'Etat	6 décembre 2004 – 5 fé- vrier 2005					
	Avis du Comité de Bassin	8 juillet 2005					
Approbation	Mise à disposition du public	30 septembre 2005 – 29 novembre 2005					
	Validation du projet SAGE par la CLE	15 décembre 2005					
	Arrêté préfectoral d'approbation	24 mars 2006					
MISE EN OEUVRE							

Tableau 1 : les étapes de l'élaboration du SAGE Layon Aubance

#### 3. L'organisation du SAGE

#### 3.1. Les maîtres d'ouvrage

Pour le suivi et l'animation du SAGE, la question de la maîtrise d'ouvrage s'est posée. Le choix proposé par la CLE repose sur les Syndicats de Bassin existants.

Ceux-ci ont vocation, compte tenu, des orientations du SAGE, à étendre leur compétence sur l'ensemble des cours d'eau des bassins versants et sur les fonds de vallée.

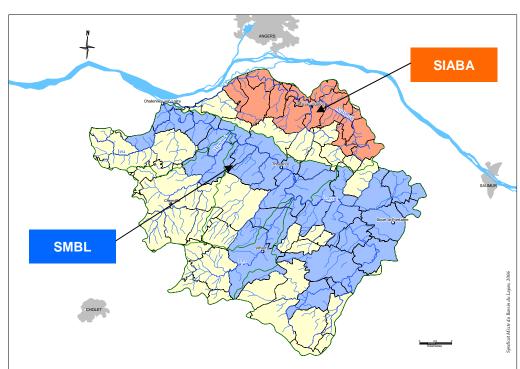
En conséquence, la CLE préconise l'adhésion des communes du territoire du SAGE aux syndicats de bassin qui les concerne.

La structure porteuse de la CLE et de l'élaboration du SAGE était, en 1996, le Syndicat Intercommunal du Pays Layon Lys Aubance (SIPALLA). Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le Syndicat Intercommunal du Bassin du Iayon, devenu depuis le Syndicat Mixte du Bassin du Layon (SMBL), s'est proposé pour devenir le nouveau soutient financier et administratif de la Commission Locale de l'Eau en collaboration avec le Syndicat Intercommunal pour l'Aménage-

ment du Bassin de l'Aubance (SIABA).

Le partenariat créé entre les deux structures se nomme l'Entente Intersyndicale des Bassins du Layon et de l'Aubance.

Carte 2 : le territoire des deux syndicats de bassin



#### 3.2. Les structures de pilotage

La Commission Locale de l'Eau constitue la structure principale de pilotage du SAGE. Elle s'appuie sur des structures de pilotage qui ont été mises en place dans le cadre de l'élaboration du SAGE :

- le Comité de pilotage qui regroupe globalement les fonctions de bureau et de comité technique. Il est chargé de suivre techniquement la mise en œuvre du SAGE et de préparer les réunions de la CLE,
- les groupes thématiques qui ont pour rôle de suivre dans le détail le déroulement des actions et le respect des préconisations du SAGE.

Les groupes thématiques sont au nombre de 4 :

- groupe milieux aquatiques et zones humides,
- groupe qualité,
- groupe quantité et alimentation en eau potable,
- groupe communication.

# 4. Les principaux enjeux de la gestion de l'eau sur les bassins du Layon et de l'Aubance

La Commission Locale de l'Eau a défini, le 12 avril 2002, les enjeux suivants sur les bassins du Layon et de l'Aubance :

- la restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau et des zones humides,
- l'amélioration de la qualité de l'eau,
- la préservation de l'alimentation en eau potable existante et la recherche de nouvelles ressources,
- la mise en valeur des vallées,
- la gestion quantitative de la ressource.

#### 5. Les objectifs, les préconisations et les mesures du SAGE

Le contenu du SAGE a été structuré selon les trois composantes principales en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur les bassins versants du Layon et de l'Aubance :

- milieux aquatiques,
- qualité.
- quantité et alimentation en eau potable.

#### 5.1. Les milieux aquatiques

#### Les objectifs

Les objectifs du SAGE sur les milieux aquatiques s'inscrivent dans le souci de reconnaître les intérêts patrimoniaux et fonctionnels des milieux aquatiques :

- assurer un niveau satisfaisant de la connaissance des milieux,
- réunir les conditions d'une gestion cohérente,
- la bonne qualité hydrobiologique des cours d'eau,
- bon état chimique des masses d'eau souterraine.

#### Les préconisations et mesures de gestion

- La structure porteuse du SAGE a vocation à porter les moyens de centralisation, de gestion et de valorisation des données sur les milieux aquatiques. La cellule d'animation du SAGE est destinée à jouer un rôle de référent technique sur la valeur patrimoniale de ces milieux.
- Le statut et les compétences des syndicats de bassin sont en cours d'évolution afin d'étendre leur action sur l'ensemble du réseau hydrographique.

#### Les actions et travaux

- Outil n°1 : la restauration et l'entretien des cours d'eau
- Outil n°2 : le devenir et les gestion des ouvrages hydrauliques
- Outil n°3: le recensement et la valorisation des zones humides
- Outil n°4 : la mise en œuvre d'une politique globale de gestion des fonds de vallée
- Outil n°5 : la valorisation du patrimoine et le développement des activités de loisirs associés aux cours d'eau

#### 5.2. La qualité de l'eau

#### Les objectifs

Les objectifs fixés dans le cadre du SAGE ont été définis à l'issue du choix des scénarios selon la philosophie suivante :

l'intégration du principe de « bon état écologique des cours d'eau » défini par la Directive Cadre sur l'Eau, le souci d'afficher des objectifs réalistes compte tenu des choix effectués à l'issue de la phase d'étude des scénarios et des possibilités d'actions envisageables.

Les objectifs fixés se veulent donc ambitieux mais également accessibles sous peine de décourager les acteurs. Ils sont récapitulés dans le tableau suivant :

Altérations	Paramètres	Objectifs à moyen terme (10 ans)	Objectifs à long terme
Matières amonimos et considebles	D.B.O. <sub>5</sub> mg/l	5	5
Matières organiques et oxydables	C O D mg/l	6	6
Matières azotées hors nitrates	NH <sub>4</sub> <sup>+</sup> mg/l	0,5	0.5
Nitrates	NO <sub>3</sub> - mg/l	25	25
Matières phosphorées	P <sub>tot</sub> mg/l	0,3	0.3
Pesticides	Somme des matières actives µg/l	1	0.5
Phytoplancton	Cha mg/m <sup>3</sup>	60	60

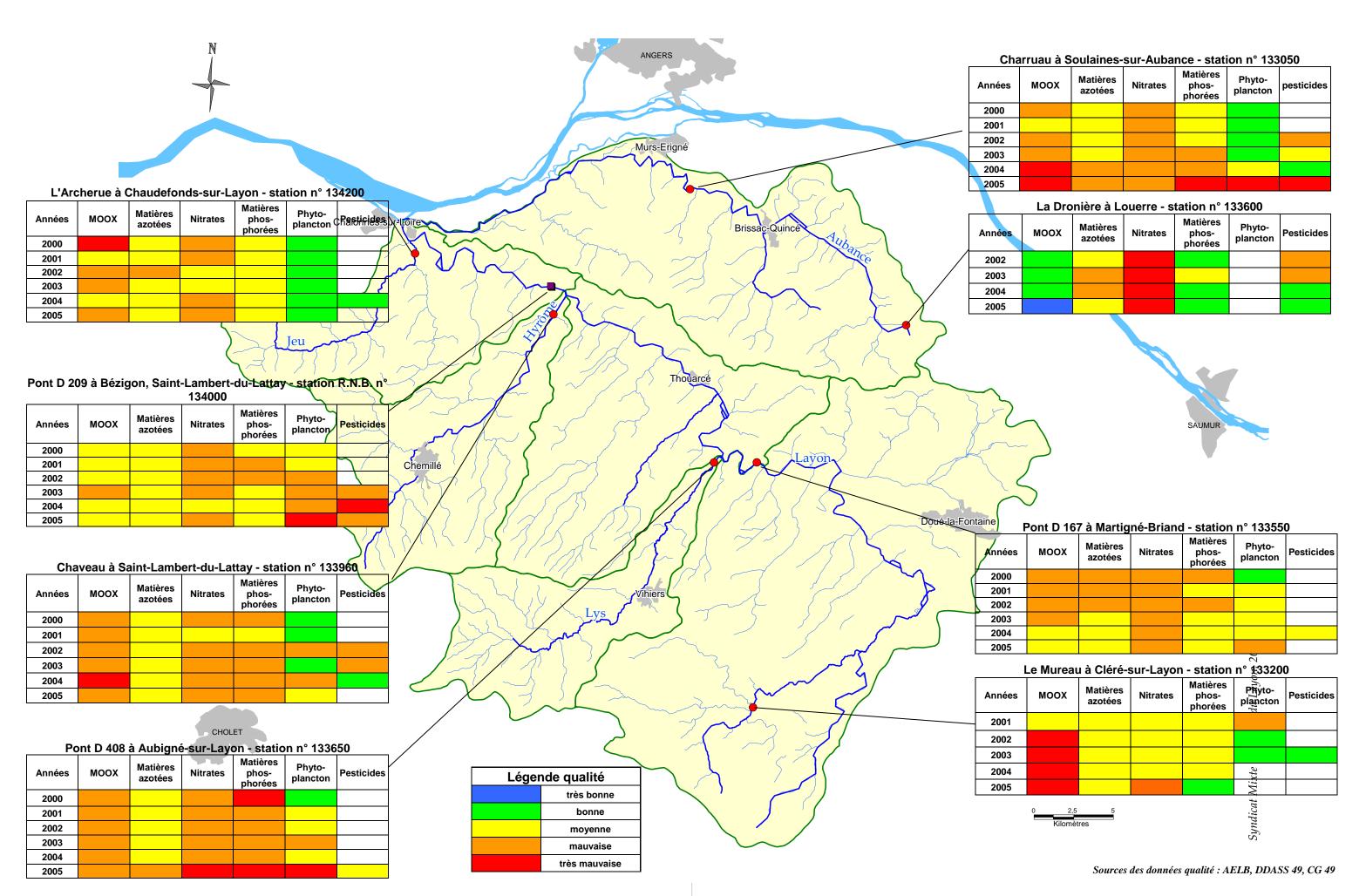
Tableau 2 : les objectifs du SAGE en matière de qualité physico-chimique des eaux superficielles

L'évaluation des résultats du SAGE portera donc en particulier sur ces paramètres.

Des points nodaux (points d'évaluation) sont donc proposés en correspondance avec les points actuels sur les principaux cours d'eau :

Cours d'eau	N° station	Communes
LIAubanaa	133050	Soulaines-sur-Aubance
L'Aubance	133600	Louerre
	133400	Saint-Lambert-du-Lattay
Le Layon	133850	Rablay-sur-Layon
Le Layon	133550	Martigné-Briand
	133200	Cléré-sur-Layon
Le Lys	133650	Aubigné-sur-Layon
L'Hyrôme	133960	Saint-Lambert-du-Lattay
Le Jeu	134200	Chaudefonds-sur-Layon

Tableau 3 : les points d'évaluation existants de la mise en œuvre du SAGE



Carte 3 : évolution de la qualité des eaux superficielles sur les bassins du Layon et de l'Aubance entre 2000 et 2005

Dans le cadre du Contrat Régional de Bassin Versant, de nouveaux points de mesures sont proposés afin de compléter le suivi qualitatif des eaux des deux bassins.

#### Les préconisations et les mesures de gestion

Compte tenu des niveaux de dégradation actuels et des contraintes liées aux conditions de débit en étiage, les objectifs fixés par le SAGE ne pourront être atteints sans une mobilisation de l'ensemble des acteurs, notamment sur les thèmes suivants :

- la prise en compte systématique du paramètre phosphore dans la définition des contraintes de rejet,
- la recherche d'efficacité maximale dans la réduction de l'impact des rejets en étiage (épuration complémentaire, réduction des rejets...),
- l'édiction d'exigences spécifiques quant à l'utilisation des herbicides dans l'entretien des nouvelles infrastructures (routes, zones d'habitat ou d'activités...),
- en matière d'aménagement de l'espace rural, la CLE insiste sur le rôle du bocage pour réduire les transferts de pollution. Elle incite donc les communes à poursuivre une politique volontariste de conservation du maillage bocager, voire de restauration. Elle préconise également le maintien ou la création de dispositifs végétalisés en bordure des cours d'eau.

#### Les actions et travaux

Les actions visant à réduire les teneurs en pesticides dans les cours d'eau :

- Outil n°8 : amélioration des modalités d'utilisation des pesticides en dehors de l'agriculture
- Outil n°9 : développement des techniques alternatives aux traitements phytosanitaires en viticulture
- Outil n°12 : amélioration des pratiques agricoles d'utilisation des produits phytosanitaires

Les actions visant à l'amélioration de la qualité générale :

- Outil n°6 : amélioration des infrastructures d'assainissement collectif
- Outil n°7: amélioration des infrastructures d'assainissement non collectif
- Outil n°10 : suivi du programme de maîtrise des pollutions liées aux effluents d'élevage
- Outil n°11 : restauration du bocage
- Outil n°13 : amélioration du traitement des effluents industriels et artisanaux

#### 5.3. La quantité et l'alimentation en eau potable

#### Les objectifs de débits

En ce qui concerne les débits des cours d'eau, la CLE a souhaité adopter des objectifs ambitieux en matière de débits d'étiage. Ces objectifs ont été calés en fonction des considérations suivantes :

- les objectifs préalablement fixés dans le SDAGE sur le Layon à Saint-Lambert-du-Lattay,
- les règles que s'est donnée la police de l'eau pour établir les restrictions et interdictions de prélèvements. Les DSA (Débits Seuils d'Alerte) ont été calés sur les seuils d'interdiction utilisés par la DDAF,
- les résultats des simulations réalisés en seconde phase pour évaluer l'impact d'un arrêt total des prélèvements en étiage.

Cours d'eau	Stations hydro- métriques	Surface de bassin versant (Km²)	Débit Objectif d'étiage (I/s)	Débit Seuil d'Alerte (l/s)
L'Aubance	Soulaines-sur- Aubance	172	4	34
Le Layon	St-Lambert-du- Lattay	920	87	184
L'Hyrôme	St-Lambert-du- Lattay	151	40	40

Tableau 4 : les objectifs de débits

En matière d'alimentation en eau potable, la part de la production locale par rapport à la consommation est d'environ 1%. La CLE souhaite que cette part soit portée à environ 20% à l'issue de la mise en œuvre du SAGE.

#### Les préconisations et les mesures de gestion

L'amélioration des conditions de débit d'étiage est un des facteurs essentiels pour l'amélioration de la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau. La CLE a donc élaboré plusieurs préconisations :

- la suppression de tous les prélèvements susceptibles d'avoir des conséquences négatives sur les débits d'étiage,
- pour les plans d'eau existants, la CLE souhaite que soit recherché le maintien d'un débit minimum à l'aval, à raison de 0,1 L/s/Km² de bassin versant,
- la gestion des eaux pluviales et de ruissellement,
- la prise en compte des zones inondables par les collectivités locales dans leur choix de développement,
- le recensement des forages et puits existants pour quantifier l'importance des prélèvements.

#### Les actions et travaux

Outil n°14 : suppression des prélèvements directs pour l'irrigation en période d'étiage

Outil n°15 : développement des ressources alternatives en eau potable

#### 6. Les actions proposées par la CLE et leur priorité

Les actions proposées par la Commission Locale de l'Eau et les maîtres d'ouvrage du territoire sont regroupés au sein des différents outils décrits précédemment et dans le document « fiches actions » du SAGE Layon Aubance

Le programme devrait commencer à l'automne 2006 et se terminer fin 2009. A l'issue de cette période, les Syndicats de Bassin auront débuté leur CRE « bassin » et les nouveaux projets nécessiteront un financement de la Région des Pays de la Loire, dans le cadre d'un deuxième CRBV.

#### 6.1. Les milieux aquatiques et zones humides

#### Les maîtres d'ouvrage

Les principaux maîtres d'ouvrage sont les Syndicats de bassin du territoire du SAGE, la Communauté de Communes de la Région de Chemillé et la commune de Saint-Lézin.

Outils	Fiches	Actions	Priorité du SAGE	Types	Maîtres d'ouvrage	Coûts prévisionnels	Subventions Région
	1	diversification morphologique et stabilisation du lit de l'Aubance amont	1	travaux	SIABA	5 000 €	2 000 €
	2	2. restauration de l'ancien lit de l'Aubance à Groslay à Grézillé	1	travaux	SIABA	22 000 €	8 800 €
	3	remise en eau de l'ancien lit à Pétigné et restauration d'une frayère à brochets	1	travaux	SIABA	50 000 €	20 000 €
	4	4. renaturation du bief de Denée	1	travaux	SIABA	229 000 €	91 600 €
1	5	5. réhabilitation du Lit majeur du ruisseau des Jonchères	1	travaux	SIABA	68 628 €	27 451 €
	6	6. étude préalable à la mise en place d'un CRE bassin de l'Aubance	1	étude	SIABA	41 000 €	4 100 €
	7	7. modification d'un ouvrage sur le Rutord	1	travaux	CdC Région de Che- millé	8 196 €	3 278 €
	8	8. arrachage de la jussie sur le Layon aval	1	travaux	SMBL	30 360 €	12 144 €
2	9	réalisation d'un moine sur l'ouvrage de gestion du plan d'eau de Coulvée	1	travaux	CdC Région de Che- millé	42 000 €	14 700 €
2	10	2. construction d'un pont à la Roche Jean- nette	1	travaux	Commune de Chemillé	63 833 €	19 150 €
	11	1. restauration d'une zone humide à Saint- Lézin	1	travaux	Commune de Saint- Lézin	8 390 €	3 356 €
3	12	2. réhabilitation du lit majeur de l'Aubance à Charcé-Saint-Ellier	1	travaux	SIABA	36 346 €	14 538 €

Tableau 5 : les actions « milieux aquatiques et zones humides »

#### Les actions

L'amplification des actions de restauration et d'entretien a pour but de poursuivre les efforts de restauration d'une qualité physique des cours d'eau du bassin versant. Beaucoup de ces cours d'eau ayant subi des travaux à vocation hydraulique, les actions envisagées visent à restaurer un milieu parfois fortement altéré.

Ces actions visent également à participer indirectement à l'amélioration de la qualité de l'eau en favorisant une meilleure couverture végétale des cours d'eau et donc une moindre sensibilité au réchauffement et aux phénomènes d'eutrophisation (développement excessifs de végétaux).

Les actions proposées font suite à des programmes en cours ou terminés.

Les actions développées par le SIABA s'intègre dans leur Contrat de Restauration et d'Entretien.

L'arrachage de la Jussie sur le Layon a été initié dans le CRE qui est maintenant terminé.

Quant à la restauration de la zone humide de Saint-Lézin, elle fait suite au programme de restauration des affluents de l'Hyrôme mené par la Communauté de Communes de la Région de Chemillé en partenariat avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire.

#### 6.2. Qualité de l'eau

#### Les maîtres d'ouvrages

Sur le territoire du SAGE, la majorité des maîtres d'ouvrage sont des collectivités, mais les actions ciblant les professions viticole et agricole sont portées par la Fédération Viticole de l'Anjou et l'Université d'Angers.

#### Les actions

Une dynamique forte a déjà été impulsée par la résorption de « points noirs » qui affectaient particulièrement la qualité des cours d'eau : programme de gestion des effluents viticoles, renouvellement des principales stations d'épuration. Des actions importantes restent cependant à mettre en œuvre pour compléter ces premiers efforts significatifs et permettre d'en mesurer concrètement les effets.

Une des priorités fortes concernent les **produits phytosanitaires** qui présentent des concentrations importantes pendant de longues périodes dans les différents cours d'eau du territoire du SAGE. L'amélioration de la qualité sur ces paramètres concernent l'ensemble des usagers de pesticides : collectivités, agriculteurs, viticulteurs et particuliers.

Les sous-bassins de l'Hyrôme, du Layon moyen et de l'Aubance permettront de mesurer l'efficacité des différentes opérations engagées. En effet, une majorité des communes de ces territoires vont engager la réalisation de plans de désherbage communaux et acheter du matériel alternatif pour diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires.

Sur l'ensemble du territoire du SAGE, 27 communes sur 78 vont mener des opérations similaires.

Trois collectivités proposent également des projets dans le cadre d'un assainissement collectif innovant :

- la commune de Forges avec un système de filtres verticaux à rhyzophytes,
- la commune de Saint-Georges-sur-Layon pour le traitement des boues par phyto-épuration (roselière),
- la commune de Chaudefonds-sur-Layon pour le même système.

Enfin, les deux Syndicats de Bassin souhaitent développer le réseau de suivi de la qualité de l'eau pour mesurer plus efficacement les effets des mesures mises en œuvre sur le territoire et répondre ainsi aux exigences de la Directive Cadre sur l'Eau.

			Priorité du	_		Coûts prévi-	Subventions
Outils	Fiches	Actions	SAGE	Туре	Maîtres d'ouvrage	sionnels	Région
	13	construction à Forges d'une station de dépollution d'eaux usées ménagères	Le SAGE ne se prononce pas	travaux	Commune de Forges	99 200 €	39 680 €
6	14	2. construction d'un bassin tampon et des lits à macrophytes à Saint-Georges/Layon	2	travaux	SMAEPA Saumur	51 400 €	20 560 €
	15	construction de lits à macrophytes à     Chaudefonds-sur-Layon	2	travaux	Commune de Chaude- fonds-sur-Layon	73 000 €	10 950 €
	16	1. réalisation de plans de désherbage CdC	1	étude	CdC région de Chemil-	39 000 €	103 654 €
	10	Région de Chemillé		acquisitions	lé	188 461 €	15 600 €
	17	acquisition de matériels alternatifs - CdC     Coteaux du Layon	1	acquisitions	CdC des Coteaux du Layon	33 900 €	18 645 €
8	18	<ol> <li>acquisition de matériels alternatifs de désherbage - Grézillé</li> </ol>	1	acquisitions	Commune de Grézillé	2 800 €	1 540 €
	19	achat de désherbeurs thermiques et gestion du parc municipal - Murs-Erigné	1	acquisitions	Commune de Murs- Erigné	3 534 €	1 944 €
	20	5. réalisation de plans de désherbage -	1	étude	Commune de Doué-la-	8 000 €	67 100 €
	20	Doué-la-Fontaine		acquisitions	Fontaine	122 000 €	3 200 €
9	21	modélisation des transferts de pesticides	1	étude	Université d'Angers	55 800 €	27 900 €
12	22	formation - action sur l'utilisation des phytosanitaires en polyculture-élevage	1	sensibilisa- tion	SMBL	17 000 €	8 500 €
	23	1. extension du réseau sur le bassin du Layon	Le SAGE ne se prononce pas	étude	SMBL	96 438 €	28 931 €
Suivi qualité de l'eau	24	extension du réseau sur le bassin de l'Aubance	Le SAGE ne se prononce pas	étude	SIABA	34 918 €	10 475 €
ac reau	25	création d'un réseau de suivi des eaux souterraines	Le SAGE ne se prononce pas	étude	SMBL	36 572 €	10 972 €

Tableau 6 : les actions « qualité de l'eau »

#### 6.3. Quantité et alimentation en eau potable

#### Les maîtres d'ouvrage

Deux actions sont proposées par les communes de Murs-Erigné et Notre-Dame-d'Allençon sur le bassin de l'Aubance.

#### Les actions

De forts étiages perturbent les milieux aquatiques et imposent des interdictions de prélèvements dans les cours d'eau. Plusieurs usagers utilisent alors de l'eau potable pour satisfaire leurs besoins. Afin de réserver l'eau potable à des usages prioritaires, les communes de Murs-Erigné et Notre-Dame-d'Allençon

engagent des projets pour la récupération des eaux de pluie sur des bâtiments municipaux.

Outils	Fiches	Actions	Priorité du SAGE	Туре	Maîtres d'ouvrage	Coûts prévi- sionnels	Subven- tions Ré- gion
Gestion quanti-	26	mise en place de récupérateurs d'eau     de pluie	Le SAGE ne se prononce pas	travaux	Commune de Murs- Erigné	30 000 €	9 000 €
tative de la ressource	27	2. récupération des eaux de pluie	Le SAGE ne se prononce pas	travaux	Commune de Notre- Dame-d'Allençon	18 800 €	5 640 €

Tableau 7 : les actions « quantité et alimentation en eau potable »

#### 6.4. Communication - animation

#### Les maîtres d'ouvrage

Deux maîtres d'ouvrage proposent des actions de communication à destination du grand public et des acteurs professionnels : le Syndicat Mixte du Bassin du Layon et la commune de Murs-Erigné.

Cette thématique comprend également l'animation du Contrat Régional de Bassin Versant par l'Entente Intersyndicale des Bassins du Layon et de l'Aubance.

#### Les actions

L'ensemble des actions développées précédemment intègre une composante d'animation et de communication forte. Le SAGE constitue un projet de territoire ; il ne sera réellement opérationnel qu'avec la participation active du plus grand nombre. La CLE a souhaité que cet effort d'animation touche **tous les habitants des bassins du Layon et de l'Aubance**. Il ne s'agit donc pas d'impliquer quelques acteurs dans le cadre de leurs fonctions (élus, professionnels, associatifs...) mais d'intègre tout un chacun dans sa vie quotidienne.

Outils	Fiches	Actions	Priorité du SAGE	Туре	Maîtres d'ouvrage	Coûts prévisionnels	Subventions Région
	28	sensibilisation aux risques liées aux produits phytosanitaires	2	communica- tion	SMBL	15 000 €	4 500 €
16	29	création d'un site Internet sur le SAGE     Layon Aubance et le SMBL	2	communica- tion	SMBL	10 000 €	3 000 €
	30	3. sensibilisation du grand public - com- mune de Murs-Erigné	2	communica- tion	Commune de Murs- Erigné	12 270 €	6 135 €
17	31	fonctionnement de la cellule d'animation du CRBV	1	animation	SMBL - SIABA	240 000 €	96 000 €

Tableau 8 : les actions « communication - animation »

#### 6.5. Calendrier et financement des actions par la Région des Pays de la Loire

Le montant total des projets s'élèvent à 1 792 846 euros. La participation demandée à la Région des Pays de la Loire s'élève à 715 044 euros à un taux moyen d'à peu près 40%.

Le tableau 11 de la page suivante présente l'ensemble des actions et leur coût.

#### 7. Le suivi et la mise en œuvre des actions : le tableau de bord

#### 7.1. Les actions « CRBV » en cours

Plusieurs maîtres d'ouvrage ont démarré leur projet en soumettant à la Région des Pays de la Loire une demande de dérogation. Le tableau suivant présente la liste des actions en cours ou pour lesquels le maître d'ouvrage a demandé une dérogation.

Outils	Fiches	Actions	Priorité du SAGE	Туре	Maîtres d'ouvrage	Coûts prévi- sionnels	Subven- tions Ré- gion
3	11	1. restauration d'une zone humide à Saint- Lézin	1	travaux	Commune de Saint- Lézin	8 390 €	3 356 €
3	12	2. réhabilitation du lit majeur de l'Aubance à Charcé-Saint-Ellier	1	travaux	SIABA	36 346 €	14 538 €
6	1 construction à Forges d'une station de		Le SAGE ne se prononce pas	travaux	Commune de Forges	99 200 €	39 680 €
	17	2. acquisition de matériels alternatifs - CdC Coteaux du Layon	1	acquisitions	CdC des Coteaux du Layon	33 900 €	8 645 €
8	18	3. acquisition d'un matériel alternatif - commune de Grézillé	1	acquisition	Commune de Grézil- lé	2 800 €	1 540 €
	19	4. acquisition de matériels alternatifs - commune de Murs-Erigné	1	acquisition	Commune de Murs- Erigné	3 534 €	1 944 €
9	21	2. modélisation des transferts de pesticides	1	étude	Université d'Angers	55 800 €	27 900 €

Tableau 9 : les dérogations

#### 7.2. Le tableau de bord

Afin de vérifier la pertinence des actions, il est important de pouvoir mesurer leurs effets sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. L'obligation de résultats impose la mise en place d'un tableau de bord pour dresser annuellement un bilan des actions mises en œuvre et leur avancement. A la fin du Contrat Régional de Bassin Versant, un bilan complet sera publié.

La CLE, en rédigeant le SAGE, a déjà proposé trois types d'indicateurs :

- Des **indicateurs d'état de la ressource**. Ces indicateurs constituent les indicateurs de résultats du SAGE car l'amélioration de la qualité biologique et physico-chimique des eaux est l'enjeu principal du projet.
- Des indicateurs de suivi des activités humaines et des pressions exercées. Il s'agit notamment de suivre les pressions de rejet et de prélèvement sur le bassin versant. Ce suivi permet également d'intégrer l'évolution du contexte économique du bassin versant dans l'évaluation du SAGE.
- Des indicateurs de réponses ou de moyens qui sont proposés dans les fiches actions et qui permettent de mesurer la mise en œuvre effective des actions.

Types d'indicateurs	Famille	Indicateurs proposés
Etats	Qualité physico-chimique des eaux de surface	<ul> <li>Principaux paramètres :</li> <li>Matière organique : DBO, COD</li> <li>NH<sub>4</sub><sup>+</sup></li> <li>P<sub>tot</sub></li> <li>Pesticides</li> <li>Suivi aux points nodaux associés aux principaux cours d'eau (Layon, Aubance, Jeu, Hyrôme, Lys)</li> </ul>
	Qualité biologique des cours d'eau	Algues libres et fixées, macrophytes, invertébrés, poissons – sur les mêmes points
	Qualité des ressources souterraines en eau pota- ble	Suivi DDASS des eaux brutes
	Zones humides	Surface et intérêts biologiques identifiés (espèces ou habitats rares ou menacés) –Etat fonctionnel
	Rejets domestiques	● Bilan de rejets nets : DBO <sub>5</sub> , NH₄ <sup>+</sup> , P tot
	Rejets industriels	● Bilan de rejets nets : DBO <sub>5</sub> , NH₄ <sup>+</sup> , P tot
	Usages de pesticides	Bilan des quantités utilisées : collectivités, routes, viticulture et arbori- culture, grandes cultures (résultats d'enquêtes)
Pressions	Pollutions diffuses agricoles	<ul> <li>Pression azotée organique et minérale</li> <li>Pression phosphorée organique et minérale</li> <li>Teneurs de sols en phosphore</li> <li>Assolements et sols nus en hiver</li> </ul>
	Prélèvements	<ul> <li>Bilan des prélèvements par type de ressource</li> <li>Impact sur les débits d'étiage des cours d'eau</li> </ul>
Réponses		Indicateurs de moyens définis dans les actions (tableau suivant)

Tableau 10 : les indicateurs proposés par la CLE pour suivre la mise en œuvre du SAGE

Le tableau 12 récapitule pour chaque action les indicateurs de moyens.

				2007				2008			2009			
	Outils	Fiches	Actions	Coûts	Taux Région	Subventions Région	Coûts	Taux Région	Subventions Régions	Coûts	Taux Région	Subventions Région	Coûts totaux	Subventions totales
		1	diversification morphologique et stabilisation du lit de l'Aubance amont	5 000 €	40%	2 000 €							5 000 €	2 000 €
		2	2. restauration de l'ancien lit de l'Aubance à Groslay à Grézillé	22 000 €	40%	8 800 €							22 000 €	8 800 €
		3	3. remise en eau de l'ancien lit et restauration d'une frayère à brochets			- €	50 000 €	40%	20 000 €				50 000 €	20 000 €
	4	4	4. renaturation du bief de Denée			- €			- €	229 000 €	40%	91 600 €	229 000 €	91 600 €
Milieux		5	5. réhabilitation du Lit majeur du ruisseau des Jonchères	25 000 €	40%	10 000 €	21 814 €	40%	8 726 €	21 814 €	40%	8 726 €	68 628 €	27 451 €
aquati-		6	6. étude préalable à la mise en place d'un CRE bassin de l'Aubance	41 000 €	10%	4 100 €			- €				41 000 €	4 100 €
ques et zones		7	7. modification d'un ouvrage sur le Rutord	8 196 €	40%	3 278 €			- €			- €	8 196 €	3 278 €
humides		8	8. arrachage de la jussie sur le Layon aval	10 120 €	40%	4 048 €	10 120 €	40%	4 048 €	10 120 €	40%	4 048 €	30 360 €	12 144 €
	2	9	1. réalisation d'un moine sur l'ouvrage de gestion du plan d'eau de Coulvée			- €	42 000 €	35%	14 700 €			- €	42 000 €	14 700 €
	2	10	2. construction d'un pont à la Roche Jeannette			- €	63 833 €	30%	19 150 €			- €	63 833 €	19 150 €
		11	1. restauration d'une zone humide à Saint-Lézin	8 390 €	40%	3 356 €			- €			- €	8 390 €	3 356 €
	3	12	2. réhabilitation du lit majeur de l'Aubance à Charcé-Saint-Ellier	36 346 €	40%	14 538 €			- €			- €	36 346 €	14 538 €
		13	construction à Forges d'une station de dépollution d'eaux usées ménagères	99 200 €	40%	39 680 €			- €			- €	99 200 €	39 680 €
	6	14	construction de lits à macrophytes à St-Georges-sur-Layon	51 400 €	40%	20 560 €							51 400 €	20 560 €
		15	3. construction de lits à macrophytes à Chaudefonds-sur-Layon	73 000 €	15%	10 950 €			- €				73 000 €	10 950 €
				8 225 €	55%	4 524 €	106 238 €	55%	58 431 €	73 998 €	55%	40 699 €	188 461 €	103 654 €
		16	réalisation de plans de désherbage CdC Région de Chemillé	13 600 €	40%	5 440 €	12 700 €	40%	5 080 €	12 700 €	40%	5 080 €	39 000 €	15 600 €
		17	acquisition de matériels alternatifs - CdC Coteaux du Layon	33 900 €	55%	18 645 €			- €				33 900 €	18 645 €
	8	18	3. acquisition de matériels alternatifs de désherbage - Grézillé	2 800 €	55%	1 540 €			- €			- €	2 800 €	1 540 €
Qualité de l'eau		19	acquisition de matériels alternatifs et gestion du parc municipal - Murs- Erigné	1 178 €	55%	648 €	1 178 €	55%	648 €	1 178 €	55%	648 €	3 534 €	1 944 €
uo i ouu					55%	- €	12 000 €	55%	6 600 €	110 000 €	55%	60 500 €	122 000 €	67 100 €
		20	5. réalisation de plans de désherbage - Doué-la-Fontaine	7 000 €	40%	2 800 €	500 €	40%	200 €	500 €	40%	200 €	8 000 €	3 200 €
	9	21	modélisation des transferts de pesticides	29 150 €	50%	14 575 €	26 000 €	50%	13 000 €	650 €	50%	325 €	55 800 €	27 900 €
	12	22	formation sur l'utilisation des phytosanitaires en polyculture-élevage	7 500 €	50%	3 750 €	4 750 €	50%	2 375 €	4 750 €	50%	2 375 €	17 000 €	8 500 €
	Suivi	23	1. extension du réseau sur le bassin du Layon	48 219 €	30%	14 466 €	- €	30%	- €	48 219 €	30%	14 466 €	96 438 €	28 931 €
	qualité de	24	2. extension du réseau sur le bassin de l'Aubance	17 459 €	30%	5 238 €		30%	- €	17 459 €	30%	5 238 €	34 918 €	10 475 €
	l'eau	25	3. création d'un réseau de suivi des eaux souterraines	18 286 €	30%	5 486 €		30%	- €	18 286 €	30%	5 486 €	36 572 €	10 972 €
Quantité	Ges- tion	26	1. mise en place de récupérateurs d'eau de pluie				30 000 €	30%	9 000 €				30 000 €	9 000 €
et AEP		27	2. récupération des eaux de pluie				18 800 €	30%	5 640 €				18 800 €	5 640 €
	10.1170	28	sensibilisation aux risques liées aux produits phytosanitaires			- €	15 000 €	30%	4 500 €			- €	15 000 €	4 500 €
Commu- nication	16	29	2. création d'un site internet sur le SAGE Layon Aubance et le SMBL	10 000 €	30%	3 000 €			- €			- €	10 000 €	3 000 €
/ anima-		30	3. sensibilisation du grand public - commune de Murs-Erigné	4 090 €	50%	2 045 €	4 090 €	50%	2 045 €	4 090 €	50%	2 045 €	12 270 €	6 135 €
tion	17	31	fonctionnement de la cellule d'animation du CRBV	80 000 €	40%	32 000 €	80 000 €	40%	32 000 €	80 000 €	40%	32 000	240 000 €	96 000 €
			TOTAL	661 059 €		235 467 €	499 023 €		206 142 €	632 764 €		273 435 €	1 792 846 €	715 044 €
				<u>"</u>					<u> </u>	<u> </u>			Taux moyen	40%

Tableau 11 : les actions et leurs coûts

Outils	Fiches	Actions	Indicateurs d'actions	Indicateurs de résultats
	1 à 5 et 7	1, 2, 3, 4, 5 et 7	● Réalisation des travaux	<ul> <li>Indicateurs biologiques:</li> <li>IBGN tous les 2 ans</li> <li>IPR tous les 3 ans sur les points de suivi du CSP</li> <li>Indicateurs de satisfaction des usagers</li> </ul>
1	6	6	Mise en œuvre de l'étude	Mise en œuvre du CRE
	8	8	<ul> <li>Linéaire et surface de cours d'eau traités</li> <li>Quantité de jussie arrachée</li> </ul>	<ul> <li>Suivi du développement à n+1, n+2, n+3</li> <li>Indicateur biologique :         <ul> <li>IBGN tous les 2 ans</li> </ul> </li> <li>Indicateurs de satisfaction des usagers</li> </ul>
2	9, 10	1, 2	• Réalisation des travaux	Température     Indicateurs biologiques :
3	11, 12	1, 2	<ul><li>Réalisation des travaux</li><li>Plan de gestion</li></ul>	<ul> <li>Indicateurs de biodiversité :</li> <li>IBGN tous les 2 ans</li> <li>Inventaires faunistique (insectes) et floristique tous les 2 ou 3 ans</li> <li>Indicateurs de satisfaction des usagers</li> </ul>
6	13, 14, 15	1, 2, 3,	Réalisation des travaux	Constat de bon fonctionnement par le SATESE 49     Données sur le fonctionnement (taux de remplissage des bassins lits à macrophytes)
	16, 18 et 20	1 et 5	<ul> <li>Réalisation des plans de désherbage</li> <li>Réalisation des acquisitions</li> <li>Nombre d'actions de communication réalisées, nombre de personnes impliquées</li> </ul>	<ul> <li>Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées</li> <li>Qualité des eaux</li> </ul>
8	17	2	Réalisation de l'acquisition	<ul> <li>Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées</li> <li>Qualité des eaux</li> </ul>
	19	4	<ul><li>Réalisation des acquisitions</li><li>Fiche d'évaluation de la formation</li></ul>	<ul> <li>Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées</li> <li>Qualité des eaux</li> <li>Aspect du parc municipal</li> </ul>

Outils	Fiches	Actions	Indicateurs d'actions	Indicateurs de résultats
9	21	2	● Réalisation de l'étude	<ul> <li>Publication de l'étude</li> <li>Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées</li> <li>Qualité des eaux</li> <li>Evolution globale des pratiques de désherbage (enquêtes)</li> </ul>
12	22	1	<ul><li>Nombre de journées d'animation</li><li>Nombre de participants</li></ul>	<ul> <li>Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées</li> <li>Qualité des eaux</li> <li>Evolution globale des pratiques de désherbage (enquêtes)</li> </ul>
Suivi qualité des eaux	23, 24 et 25	1, 2 et 3	Mise en œuvre du réseau de mesures	Nombre de mesures, fréquences
Gestion quan- titative de la ressource en eau	26 et 27	1 et 2	Réalisation des travaux	Evaluation de la quantité d'eau économisée
	28	1	Nombre de participants	<ul> <li>Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées</li> <li>Indicateurs de sensibilisation des citoyens (enquêtes)</li> </ul>
16	16 29		Nombre de connexions	<ul> <li>Indicateurs de sensibilisation des citoyens (enquêtes)</li> </ul>
	30	3	Nombre de participants	<ul> <li>Indicateurs de sensibilisation des citoyens (enquêtes)</li> </ul>
17	31	1	Mise en place des moyens d'animation	<ul> <li>Avis des acteurs sur le fonctionnement</li> <li>Qualité des outils de gestion (tableau de bord)</li> </ul>

Tableau 12 : les indicateurs de suivi et de résultats des actions proposées par la CLE

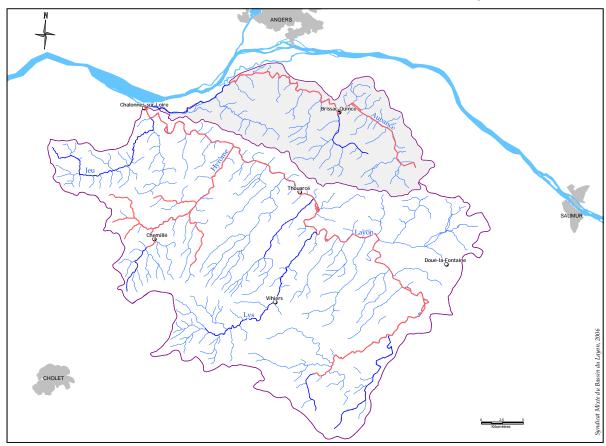
#### 8. Les programmes et actions en cours sur les bassins du Layon et de l'Aubance

#### 8.1. Les milieux aquatiques et zones humides

A la fin des années 90, les trois syndicats de rivière du territoire ont signé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne des Contrats de Restauration et Entretien des cours d'eau dont ils avaient la gestion.

Deux CRE sur les trois sont terminés, ceux du Layon et de l'Hyrôme. Les syndicats de bassin concernés dressent actuellement un bilan des actions réalisées.

La Communauté de Communes de la Région de Chemillé qui gère les affluents de l'Hyrôme en tête de bassin mène, en collaboration avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire et le Carrefour des Mauges, un **programme de restauration des cours d'eau** qui se terminera au cours du Contrat Régional de Bassin Versant.

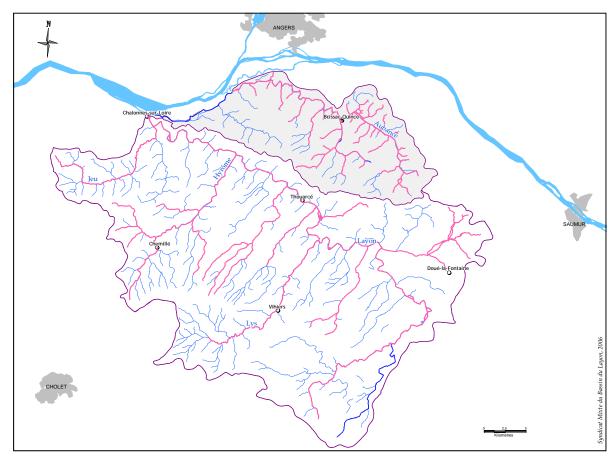


Carte 4 : les CRE et programmes de restauration des cours d'eau terminés ou en cours

Le Syndicat Mixte du Bassin du Layon a engagé une nouvelle étude préalable à un **Contrat de Restauration et d'Entretien à l'échelle du bassin versant** sur les cours d'eau suivants :

- le Layon,
- l'Hyrôme
- le Lys,
- le Jeu,
- le Douet,
- le Javoineau,
- la Vilaine,
- l'Arcison,
- le Livier.

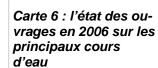
Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance entre dans sa dernière année de programmation de travaux et envisage également la réalisation d'une étude préalable à la signature d'un CRE bassin versant.

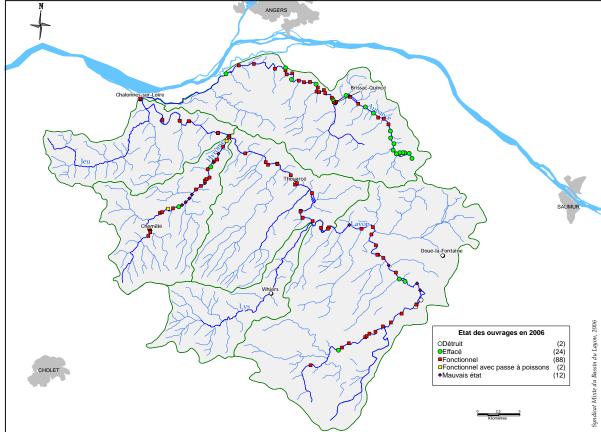


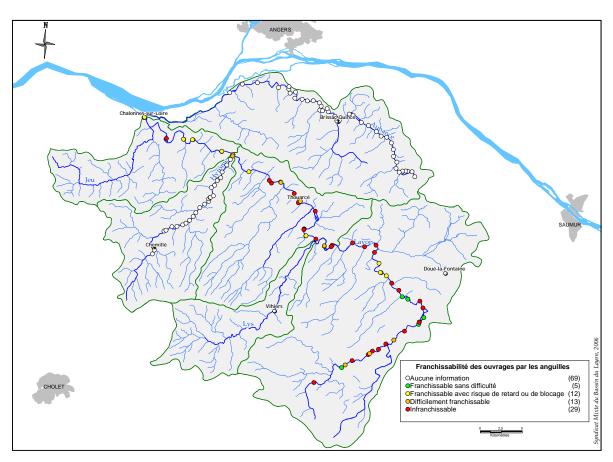
Carte 5 : les cours d'eau concernés par les prochains CRE « Bassins du Layon et de l'Aubance »

Le SMBL et le SIABA mènent des expérimentations pour accompagner la suppression des ouvrages hydrauliques sur les principaux cours d'eau (destruction et effacement d'ouvrages).

Actuellement peu de données sont disponibles sur les autres rivières. Les études préalables aux prochains CRE permettront le recueil des informations. Sur la carte 5, seuls les ouvrages de l'Aubance, de l'Hyrôme et du Layon. sont connus et localisés.







Carte 7 : la franchissabilité des ouvrages du Layon par l'Anguille

En 2005, une étude a été menée sur l'ensemble des ouvrages du Layon : il s'agissait de déterminer la franchissabilité des obstacles par l'Anguille. Cette espèce a été choisie pour deux raisons :

- les populations sont encore nombreuses dans le bassin,
- le cours principal du Layon est classé comme cours d'eau à migrateurs mais sans liste d'espèce spécifiée.

La carte 7 présente le résultats de l'étude réalisée suivant la méthode définie par le Conseil Supérieur de la Pêche. Les ouvrages des autres cours d'eau seront également analysés lors des études préalables à la mise en œuvre de nouveaux CRE.

Enfin, sur le sous-bassin du Lys et une partie de la tête du bassin de l'Hyrôme, les **zones humides ont été inventoriées dans le cadre d'une démarche participative** élaborée par la Commission Locale de l'Eau. Cette action va s'étendre à l'ensemble des communes du territoire du SAGE.

#### 8.2. La qualité de l'eau

La Commission Locale de l'Eau a décidé de favoriser l'émergence des plans de désherbage communaux en proposant à tous les agents des collectivités des journées de formation organisées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale sur le territoire du SAGE.

Deux types de formation sont proposés :

- Mise en place et suivi d'un plan de désherbage communal, 3 sessions réparties en septembre et octobre 2006.
- Utilisation des herbicides dans le cadre d'un plan communal de désherbage, 3 sessions de novembre à décembre 2006.

#### 8.3. La quantité et l'alimentation en eau potable

Les bassins du Layon et de l'Aubance connaissent d'importants étiages chaque année, c'est pourquoi le SAGE préconise la suppression de tous les prélèvements directs dans les cours d'eau et leurs nappes d'accompagnement.

Les rosiéristes de la région de Doué-la-Fontaine se sont alors mobilisés pour trouver des solutions alternatives avec l'aide des services de l'Etat, de la Chambre d'Agriculture et de la CLE.

Des dérogations de prélèvements dans les cours d'eau leur sont accordées durant l'étude et les travaux liés à la recherche de solutions alternatives et pérennes

#### 9. Calendrier de l'élaboration du CRBV

L'élaboration du programme d'action a duré une année entre la présentation de l'outil par les services de la Région jusqu'à la validation du projet par la Commission Locale de l'Eau.

26 août 2005	Réunion de présentation de l'outil CRBV à Nantes
23 septembre 2005	Réunion technique pour préparer le choix des actions prioritaires
29 novembre 2005	Réunion du Comité de Pilotage : choix des actions
15 décembre 2005	Réunion de la CLE : validation du choix des actions
24 mars 2006	Réunion de la CLE : approbation du SAGE par arrêté préfectoral
Avril - juin 2006	Appel à projet
14 juin 2006	Réunion du Comité de Pilotage : avis sur le programme d'actions
18 juillet 2006	Présentation du programme d'actions devant la Direction Environnement et Projets de Territoires
24 octobre 2006	Présentation du programme d'actions devant les élus de la Commission Environnement et Cadre de Vie de la Région des Pays de la Loire
24 octobre 2006	Réunion de la CLE : validation définitive du programme d'actions

# **SOMMAIRE**

#### Milieux aquatiques et zones humides

#### Outil n°1: restauration et entretien des cours d'eau

- Fiche 1 Action 1 : diversification morphologique et aménagement du lit de l'Aubance amont commune de Louerre
- Fiche 2 Action 2 : restauration de l'ancien lit de l'Aubance à Groslay commune de Grézillé
- Fiche 3 Action 3 : remise en eau de l'ancien lit de l'Aubance à Pétigné et aménagement d'une frayère à Brochet commune de Soulaines-sur-Aubance
- Fiche 4 Action 4 : renaturation du bief aval de l'Aubance commune de Denée
- Fiche 5 Action 5 : restauration du lit majeur du ruisseau des Jonchères, affluent de l'Aubance commune de Mozé-sur-Louet
- Fiche 6 Action 6 : étude préalable à la mise en place d'un contrat restauration et entretien sur le bassin de l'Aubance
- Fiche 7 Action 7 : effacement d'un ouvrage sur le Rutord et aménagement du lit mineur Commune de Chanzeaux Chemillé
- Fiche 8 Action 8 : arrachage de la Jussie sur le Layon aval commune de Chalonnes-sur-Loire

#### Outil n°2: devenir et gestion des ouvrages hydrauliques

- Fiche 9 Action 1 : mise en place d'un moine sur l'ouvrage de gestion du plan d'eau de Coulvée commune de Chemillé
- Fiche 10 Action 2 : destruction d'un gué en béton et construction d'un pont à Chemillé au lieu-dit la Roche-Jeannette

#### Outil n°3: recensement et valorisation des zones humides

- Fiche 11 Action 1 : restauration de la zone humide du Pré de l'Etang commune de Saint-Lézin
- Fiche 12 Action 2 : réhabilitation du lit majeur de l'Aubance entre la Chaussée Albert et le Pont des Buttes Commune de Charcé-Saint-Ellier

#### Qualité de l'eau

#### Outil n°6: amélioration des infrastructures d'assainissement collectif

- Fiche 13 Action 1 : construction à Forges d'une station de dépollution de 150 E.H.
- Fiche 14 Action 2 : construction d'un bassin tampon et de lits à macrophytes à Saint-Georges-sur-Layon
- Fiche 15 Action 3: construction de lits à macrophytes à Chaudefonds-sur-Layon

#### Outil n°8 : amélioration des modalités d'utilisation des pesticides en dehors de l'agriculture

- Fiche 16 Action 1 : réalisation de plans de désherbage et acquisition de matériels alternatifs CdC Région de Chemillé
- Fiche 17 Action 2 : acquisition de matériels alternatifs de désherbage CdC des Coteaux du Layon
- Fiche 18 Action 3 : acquisition de matériels alternatifs de désherbage à Grézillé
- Fiche 19 Action 4 : achat de désherbeurs thermiques et amélioration de la gestion du parc Saint-Pierre à Murs-Erigné
- Fiche 20 Action 5 : réalisation de plans de désherbage et acquisition de matériels alternatifs commune de Doué-la-Fontaine

# Outil $n^{\circ}9$ : développement des techniques alternatives aux traitements phytosanitaires en viticulture

Fiche 21 Action 1 : modélisation des transferts de pesticides dans un bassin versant viticole - Université d'Angers

#### Outil n° 12: amélioration des pratiques agricoles d'utilisation des produits phytosanitaires

- Fiche 22 Action 1 : formation action sur l'utilisation des phytosanitaires en polyculture élevage Suivi de la qualité des eaux
- Fiche 23 Action 1 : mise en place d'un réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles sur le bassin du Layon
- Fiche 24 Action 2 : mise en place d'un réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles sur le bassin de l'Aubance
- Fiche 25 Action 3 : mise en place d'un réseau de suivi de la qualité des eaux souterraines

#### Quantité et alimentation en eau potable

#### Gestion quantitative de la ressource

- Fiche 26 Action 1 : mise en place de récupérateurs d'eau de pluie Murs-Erigné
- Fiche 27 Action 2 : récupération des eaux de pluie Notre-Dame-d'Allençon

#### **Animation - Communication**

#### Outil n° 16 : actions de communication destinées aux particuliers

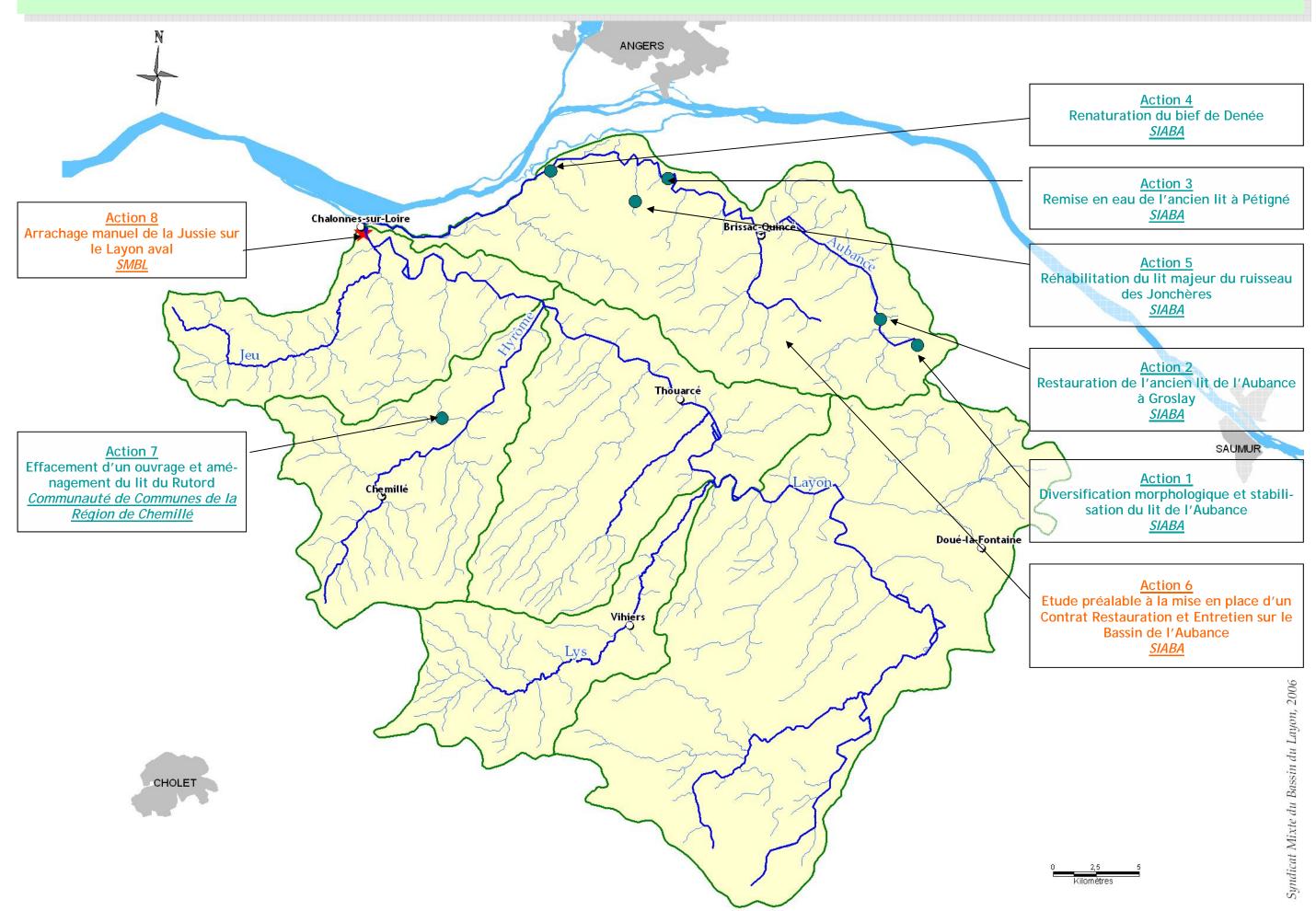
- Fiche 28 Action 1 : sensibilisation aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Fiche 29 Action 2 : création d'un site Internet
- Fiche 30 Action 3 : sensibilisation du grand public commune de Murs-Erigné

#### Outil n ° 17: moyens d'animation du SAGE et du CRBV

Fiche 31 Action 1 : fonctionnement de la cellule d'animation du CRBV



# OUTIL N°1: RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU



# OUTIL N° 1: RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

# ACTION 1 : DIVERSIFICATION MORPHOLOGIQUE ET AMENAGEMENT DU LIT DE L'AUBANCE AMONT - COMMUNE DE LOUERRE

Enjeu du SAGE		Coûts et plan de finance	ment		
Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau		DEPENSES EN EUROS			
Objectif du SAGE	Opérations	2007	2008	2009	
Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau	Fourniture des matériaux	3 500			
Description	Aménagement du lit	1 500			
Les cours d'eau du bassin de l'Aubance ont été recalibrés. Leur diversité morphologique s'est simplifiée. L'un des objectifs du SAGE est d'améliorer la qualité morphologique des cours d'eau pour restaurer le patrimoine biologique. Un CRE est mis en œuvre sur la rivière Aubance afin de mener un programme de restauration cohérent.	TOTAL HT	5 000			
L'objectif de l'action proposée est de diversifier le lit de l'Aubance		RECETTES			
en aval de la station de lagunage de Louerre jusqu'au lieu-dit La Dronière, en procédant à l'installation de radiers et de blocs habi-	Organismes	Taux	Taux Montants en e		
tats.	SIABA	20%		1 000	
Ce projet a été élaboré en collaboration avec la Fédération de Pê-	Agence de l'Eau	-		-	
che de Maine et Loire.	Fédération de Pêche	10%		500	
	Conseil Général	30%		1 500	
L'Aubance à La Dronie	ère Conseil Régional	40%		2 000	
	TOTAL	. HT		5 000	
Maîtrise d'ouvrage	Début des travaux sentembre 2007	Calendrier			
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance Mairie 5, rue Maréchal Foch 49320 BRISSAC-QUINCE	Début des travaux : septembre 2007 Fin des travaux : octobre 2007	Evaluation			
M. Philippe BODARD, Président MIle Claire PROVOST, Technicienne de rivière  Dérogation	Indicateurs d'actions :  • Réalisation des travaux	Indicateurs d'actions :			
Dérogation en cours	Indicateurs de résultats :  Indicateurs biologiques (invertébr	és, poissons)			

Dérogation demandée

# OUTIL N° 1: RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

## ACTION 2 : RESTAURATION DE L'ANCIEN LIT DE L'AUBANCE A GROSLAY - COMMUNE DE GREZILLE

Enjeu du SAGE
Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau
Objectif du SAGE
Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau
Description
Les cours d'eau du bassin de l'Aubance ont été recalibrés. Leur diversité morphologique s'est simplifiée. L'un des objectifs du SAGE est d'améliorer la qualité morphologique des cours d'eau pour restaurer le patrimoine biologique.
Le SIABA a mis en place un CRE afin de mener un programme de restauration cohérent.
Cette action, élaborée en collaboration avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire, vise à remettre en eau l'ancien lit de l'Aubance avec la restauration des habitats et le contournement du barrage de la planche en utilisant le bras de Groslay.
Les travaux menés seront :  • la restauration de la végétation des berges avec ouverture du lit mineur,  • la restauration de l'ancien lit mineur,  • l'installation d'un micro-seuil en enrochement pour orienter les écoulements vers l'ancien lit,  • la mise en place d'une passerelle et les plantations.
Maîtrise d'ouvrage
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance Mairie 5, rue Maréchal Foch 49320 BRISSAC-QUINCE
M. Philippe BODARD, Président MIle Claire PROVOST, Technicienne de rivière
Dérogation
Dérogation en cours
Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS					
Opérations	2007	2008	2009		
Restauration de la végétation	5 000				
Restauration du lit mineur	5 000				
Installation du micro-seuil	2 000				
Passerelles, plantations	10 000				
TOTAL HT	22 000				

RECETTES				
Organismes	Taux	Montants en euros		
SIABA	20%	4 400		
Agence de l'Eau	-	-		
Fédération de Pêche	10%	2 200		
Conseil Général	30%	6 600		
Conseil Régional	40%	8 800		
TOTAL H	22 000			

#### Calendrier

Début des travaux : septembre 2007 Fin des travaux : novembre 2007

#### **Evaluation**

#### Indicateurs d'actions :

Réalisation des travaux

#### Indicateurs de résultats :

• Indicateurs biologiques (invertébrés, poissons...)

# OUTIL N° 1: RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

# ACTION 3 : REMISE EN EAU DE L'ANCIEN LIT DE L'AUBANCE A PETIGNE ET AMENAGEMENT D'UNE FRAYERE A BROCHET - COMMUNE DE SOULAINES-SUR-AUBANCE

Enjeu du SAGE
Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau
Objectif du SAGE
Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau
Description
L'un des objectifs du SAGE est d'améliorer la qualité morphologique des cours d'eau pour atteindre le bon état écologique des eaux d'ici 2015. Le contournement d'un ouvrage et la remise en eau d'un ancien lit aux habitats diversifiés répondent à l'enjeu.  L'action a été élaborée avec la collaboration de la Fédération de Pêche de Maine et Loire et a pour objectif de remettre en eau l'ancien lit de l'Aubance au lieu-dit de Pétigné. Cet aménagement permettra le contournement du barrage de Pétigné et d'aménager une frayère à brochet à la Véronière pour restaurer la population en déclin.  Les travaux menés seront :  • restauration de la végétation des berges avec ouverture de l'ancien lit,  • rétablissement des connexions entre l'ancien lit et l'Aubance,  • installation d'un micro-seuil en enrochement pour orienter les écoulements vers l'ancien lit,  • restauration des habitats  • installation de 2 ouvrages de franchissement pour le passage et l'entretien du site.  Ancien lit de l'Aubance à Pétigné
Maîtrise d'ouvrage
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance Mairie 5, rue Maréchal Foch 49320 BRISSAC-QUINCE  M. Philippe BODARD, Président MIle Claire PROVOST, Technicienne de rivière
Dérogation
Dérogation en cours
Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS					
Opérations	2007	2008	2009		
Restauration de la végétation		10 000			
Restauration des connexions (terrassement)		20 000			
Installation du micro-seuil, restauration des habitats		10 000			
Installation de 2 ouvrages de franchisse- ments		10 000			
TOTAL HT		50 000			

	RECETTES				
Organismes	Taux	Montants en euros			
SIABA	20%	10 000			
Agence de l'Eau	-	-			
Fédération de Pêche	10%	5 000			
Conseil Général	30%	15 000			
Conseil Régional	40%	20 000			
TOTAL	TOTAL HT				

#### Calendrier

Début des travaux : septembre 2008 Fin des travaux : novembre 2008

#### **Evaluation**

#### Indicateurs d'actions :

• Réalisation des travaux

#### Indicateurs de résultats :

• Indicateurs biologiques (invertébrés, poissons...)

# OUTIL N°1: RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

#### ACTION 4: RENATURATION DU BIEF AVAL DE L'AUBANCE - COMMUNE DE DENEE

## Enjeu du SAGE Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau Objectif du SAGE Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau Description Cette action, élaborée en collaboration avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire, vise à restaurer le bief de Denée, c'est-à-dire le tronçon de 2 Km de l'Aubance situé entre l'ouvrage hydraulique de Mozé-sur-Louet et sa confluence avec le Louet (bras de la Loire), ce tronçon est aujourd'hui profondément banalisé mais le tracé s'inscrit entièrement dans un espace naturel de grande valeur patrimoniale d'un point de vue floristique et faunistique, classé en Z.N.I.E.F.F. de type 1 « Prairies de Saint Jean de la Croix, Roche de Mur et Denée » (superficie de 1296 ha). La renaturation du bief a pour objectif la diversification physique et écologique du tronçon et la restauration des connexions entre l'Aubance et l'hydrosystème ligérien. Les travaux menés seront : • travaux préliminaires consistant en la préparation du chantier, l'enlèvement des clôtures et la réalisation de la topométrie, • retalutage des berges sur 4 Km et restauration de la végétation des • enlèvement de l'ouvrage hydraulique, • plantations d'arbres et d'hélophytes, • installation de micro-seuils pour Amont du barrage du diversifier les habitats. Louet Barrage du Louet Maîtrise d'ouvrage Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance Mairie 5, rue Maréchal Foch 49320 BRISSAC-QUINCE M. Philippe BODARD, Président MIle Claire PROVOST, Technicienne de rivière Dérogation Dérogation en cours Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS					
Opérations	2007	2008	2009		
Travaux préliminaires			12 000		
Retalutage, destruction de l'ouvrage, restauration de la végétation			77 000		
Fourniture des matériaux et des végé- taux			40 940		
Travaux de plantations et micro-seuils			79 060		
Garantie et imprévus			20 000		
TOTAL HT			229 000		

RECETTES				
Organismes	Taux	Montants en euros		
SIABA	20%	45 800		
Agence de l'Eau	20%	45 800		
Fédération de Pêche	-	-		
Conseil Général	20%	45 800		
Conseil Régional	40%	91 600		
TOTA	229 000			

#### Calendrier

Début des travaux : septembre 2009 Fin des travaux : novembre 2009

#### Evaluation

#### Indicateurs d'actions :

Réalisation des travaux

#### Indicateurs de résultats :

Indicateurs biologiques (invertébrés, poissons...)

# OUTIL N° 1: RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

# ACTION 5 : RESTAURATION DU LIT MAJEUR DU RUISSEAU DES JONCHERES, AFFLUENT DE L'AUBANCE - COMMUNE DE MOZE-SUR-LOUET

Enjeu du SAGE	Coûts et plan de financement				
Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau	DEPENSES EN EUROS				
Objectif du SAGE	Opérations	2007	2008	2009	
Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau	Restauration de la végétation et enlè vement des encombres	10 000	7 814	7 814	
Description	Restauration des zones humides asso ciées au ruisseau	15 000	14 000	14 000	
Le ruisseau des Jonchères est un affluent de rive gauche de l'Aubance, d'une longueur de 4 Km. Principalement situé sur la commune de Mozé-sur-Louet, l'entretien des berges du ruisseau a été abandonné pendant de nombreuses années.	TOTAL HT	25 000	21 814	21 814	
Dans le cadre de l'élaboration d'un programme de restauration des affluents de l'Aubance, au travers du prochain CRE, le SIABA souhaite profiter de la volonté des élus communaux pour mener un premier projet de restauration un affluent.					
Afin de restaurer le patrimoine biologique et d'améliorer la qualité morphologique des cours d'eau, la		RECETTES			
commune a sollicité le SIABA pour mettre en place un programme de :  • restauration de la végétation des berges avec ouverture du lit mineur,	Organismes	Taux	Mont	ants en euros	
• restauration du lit majeur et des zones humides associées.	SIABA	20%		13 726	
	Agence de l'Eau	20%		13 726	
	Fédération de Pêche	-		-	
	Conseil Général	30%		20 588	
	Conseil Régional	30%		20 588	
	TOTAL HT 68 6			68 628	
	Calendrier				
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance Mairie 5, rue Maréchal Foch 49320 BRISSAC-QUINCE	Début des travaux : septembre 2007 Fin des travaux : novembre 2009				
M. Philippe BODARD, Président MIle Claire PROVOST, Technicienne de rivière	Evaluation				
Dérogation  Dérogation en cours  Dérogation demandée	Indicateurs d'actions :  • Réalisation des travaux  Indicateurs de résultats :  • Indicateurs biologiques (invertébrés, poissons)				

# OUTIL N° 1: RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

# ACTION 6 : ETUDE PREALABLE A LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT RESTAURATION ET ENTRETIEN SUR LE BASSIN DE L'AUBANCE

Enjeu du SAGE	Coûts et plan de financement				
Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau	DEPENSES EN EUROS				
Objectif du SAGE	Opérations	2007	2008	2009	
Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau	Bilan du CRE Aubance	6 500			
Description	Diagnostic Aubance et affluents	27 000			
·	Montage dossier CRE / fichiers rivera	ins 4 000			
L'extension des travaux de restauration et d'entretien passe par la réalisation d'une étude préalable sur l'ensemble des principaux cours d'eaux dressant :	Assistance consultation, appel d'offr	res 3 500			
• le bilan des travaux réalisés lors du précédent CRE,	TOTAL HT	41 000			
<ul> <li>le diagnostic de l'état des cours d'eau,</li> <li>la mise en place d'une base de données sous SIG,</li> <li>la concertation autour des enjeux identifiés.</li> </ul>					
Et proposant : • une programmation hiérarchisée des travaux sur 5 ans,		DECETTES		1	
<ul> <li>la mise en place de maîtrises d'ouvrage cohérentes et pérennes à l'échelle du bassin versant.</li> </ul>	Organismas	RECETTES	Mon	<del></del>	
Les affluents de l'Aubance seront également intégrés à l'étude et des travaux de restauration seront	Organismes SIABA	20%	Taux Montants en		
prévus.	Agence de l'Eau	40%		8 200 16 400	
	Fédération de Pêche	-		-	
	Conseil Général	30%		12 300	
	Conseil Régional	10%		4 100	
	TOTAL HT			41 000	
	Calendrier				
Maîtrise d'ouvrage	Début de l'étude : début 2007				
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance Mairie 5, rue Maréchal Foch 49320 BRISSAC-QUINCE	Début de l'étude : début 2007 Fin de l'étude : fin 2007				
M. Philippe BODARD, Président		Evaluation			
Mile Claire PROVOST, Technicienne de rivière  Dérogation  Dérogation en cours  Dérogation demandée	Indicateurs d'actions :  • Mise en œuvre de l'étude  Indicateurs de résultats :  • Mise en œuvre du CRE				

# OUTIL N°1: RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

#### ACTION 7 : EFFACEMENT D'UN OUVRAGE SUR LE RUTORD, AMENAGEMENT DU LIT - COMMUNES DE CHANZEAUX - CHEMILLE

# Enjeu du SAGE Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau Objectif du SAGE Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau Description La Communauté de Communes de la Région de Chemillé en partenariat avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire a mené un programme de restauration des affluents de l'Hyrôme sur la tête de bassin. Les ruisseaux concernés étaient : la Petite Aubance, le Palluau, la Guerche, les Blottières et le Rutord. Cette action, dans la suite logique du programme effectué à l'amont et à l'aval de ce site, a pour objectif de démolir l'ouvrage existant et de le remplacer par une succession de buse de section carrée avec une section de 1m<sup>2</sup> pour améliorer la circulation piscicole.

Les autorisations de travaux ont été délivrés pour trois ans par les propriétaires riverains.







Maîtrise d'ouvrage

Communauté de Communes de la Région de Chemillé 5, rue de l'Arzillé 49120 CHEMILLE

M. Jean-Pierre BODY, Vice-Président de la Communauté de Communes

	Dérogation
Dérogation en cours	
Dérogation demandée	

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Aménagement d'accès, fourniture et pose des buses de section carrée	8 196		
TOTAL HT	8 196		

RECETTES			
Organismes	Taux	Montants en euros	
CdC Région de Chemillé	30%	2 459	
Agence de l'Eau	-	-	
Conseil Général	30%	2 459	
Conseil Régional	40%	3 278	
TOTAL	HT	8 196	

#### Calendrier

Début des travaux : novembre 2007 Fin des travaux : novembre 2007

#### **Evaluation**

#### Indicateurs d'actions :

Réalisation des travaux

#### Indicateurs de résultats :

• Indicateurs biologiques (invertébrés, poissons...)

# OUTIL N°1: RESTAURATION ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

#### ACTION 8 : ARRACHAGE DE LA JUSSIE SUR LE LAYON AVAL - COMMUNE DE CHALONNES-SUR-LOIRE

# Enjeu du SAGE Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau Objectif du SAGE Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau Description L'action a pour objectif de limiter l'expansion de la Jussie sur le Layon. Actuellement, sa présence

Sa présence sur le Layon entrave la pratique de la pêche de loisir et accélère l'envasement du plan d'eau de Chalonnes-sur-Loire à la confluence du Layon et de la Loire.

Son implantation au centre de la zone humide de l'Onglée (site NATURA 2000, classé en ZICO) représente un risque de diminution de la biodiversité et la disparition des pâtures et des frayères à brochets.

Il est donc procédé à un arrachage manuel de la Jussie. Le produit de l'arrachage est exporté et transformé en compost déchet vert.

Un programme de plantation sur les berges du Layon aval a également été mené par le Syndicat Mixte à partir de décembre 2005 pour limiter l'éclairement du cours d'eau favorable au développement de la Jussie. Ce programme sera menée à une échelle supérieure avec le prochain CRE.

Arrachage manuel de la Juscie.



# L'action a pour objectif de limiter l'expansion de la Jussie sur le Layon. Actuellement, sa présence n'est constatée que sur la partie aval à Chalonnes-sur-Loire et Chaudefonds-sur-Layon.

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Arrachage manuel	9 000	9 000	9 000
Transport en camion benne (8 tonnes)	800	800	800
Elimination par Loire Compost Environ- nement	320	320	320
TOTAL HT	10 120	10 120	10 120

Coûts et plan de financement

RECETTES			
Organismes	Taux	Montants en euros	
SMBL	30%	9 108	
Agence de l'Eau	-	-	
Conseil Général	30%	9 108	
Conseil Régional	40%	12 144	
TOTA	L HT	30 360	

#### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Mixte du Bassin du Layon Mairie 49540 MARTIGNE-BRIAND

49540 MARTIGNE-BRIAND	
M. Bernard MOSSET, Président du SMBL M. Bastien MARTIN, technicien du SMBL	
	Dérogation
Dérogation en cours	
Dérogation demandée	

# Calendrier

1ère année : juin 2007 - juillet 2007 2ème année : juin 2008 - juillet 2008 3ème année : juin 2009 - juillet 2009

#### Evaluation

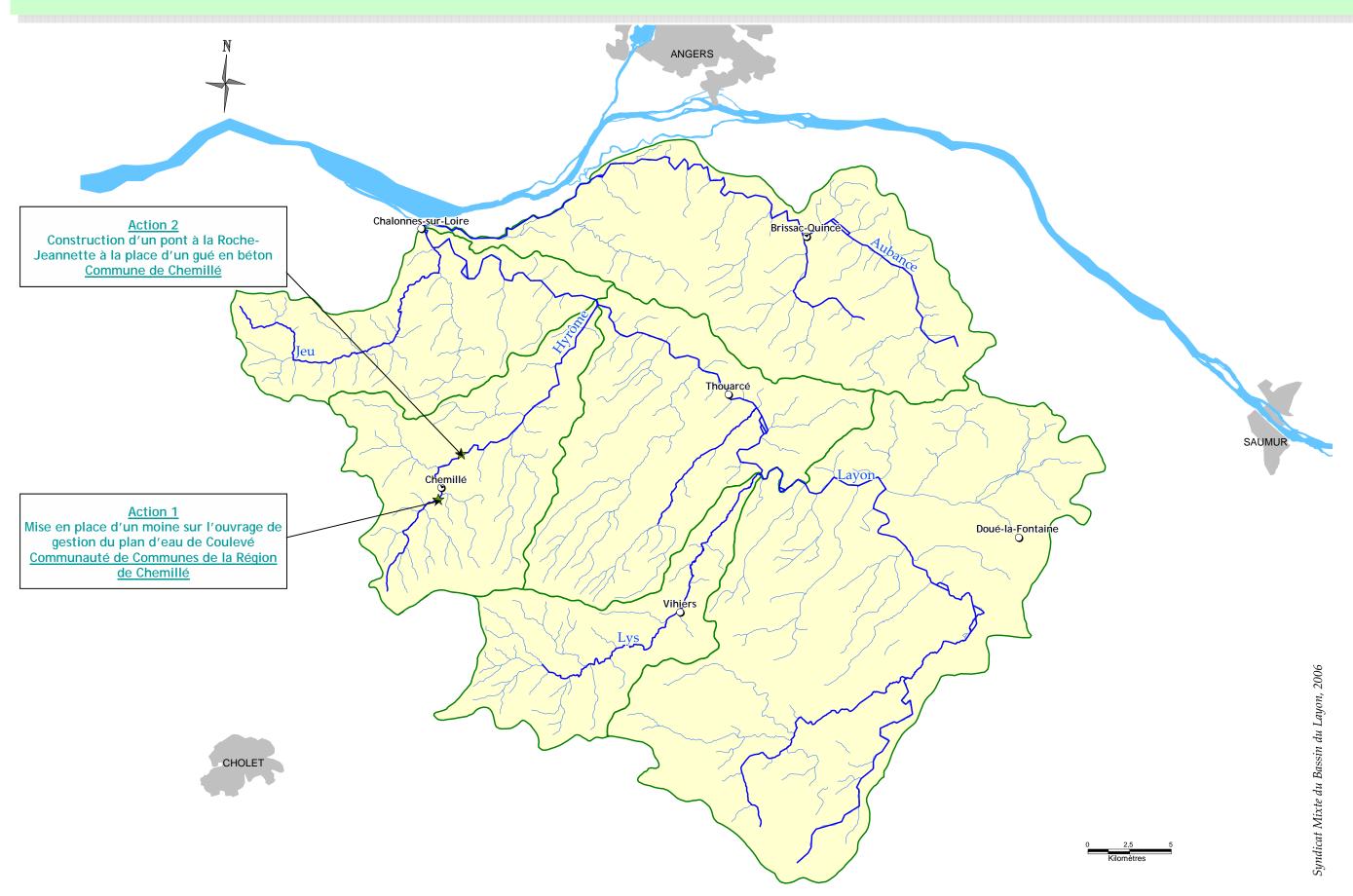
#### Indicateurs d'actions :

- Linéaire et surface de cours d'eau traités
- Quantité de jussie arrachée

#### Indicateurs de résultats :

- Suivi du développement à n+1, n+2, n+3
- Indicateurs biologiques (invertébrés...)

# OUTIL N°2: DEVENIR ET GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES



# OUTIL N°2: DEVENIR ET GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

#### ACTION 1 : MISE EN PLACE D'UN MOINE SUR L'OUVRAGE DE GESTION DU PLAN D'EAU DE COULEVE - COMMUNE DE CHEMILLE

#### Enjeu du SAGE

- Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau
- Gestion quantitative de la ressource en eau

#### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau, restauration des potentialités biologiques

#### Description

Le Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Hyrôme a adopté passe à poissons sera réalisé en préalable. les objectifs et les actions du nouveau CRE sur l'ensemble du bassin. L'une des actions proposées pour atteindre les objec- La Fédération de Pêche de Maine et Loire et le Conseil Supérelargage d'eau à température élevée.

Le plan d'eau de Coulevé long de 800 m est situé à l'amont de truction d'une passe à poissons sur l'ouvrage, serait faible. Chemillé sur le cours de l'Hyrôme. C'est un plan d'eau dont les usages principaux sont les loisirs : pêche, baignade et Un projet de curage du plan d'eau est en cours de réflexion camping.

Actuellement, l'étang ne se vide que par surverse au-dessus de l'ouvrage de retenue. La pose d'un moine permettra une meilleure gestion quantitative et favorisera les potentialités biologiques de l'Hyrôme par un abaissement de la température de ses eaux. En effet, seules les eaux froides du plan d'eau seront libérées en période d'é-

Cette diminution de la température limitera l'eutrophisation de la rivière et appuiera les efforts déjà réalisés pour la réintroduction de la truite, via la restauration des frayères sur les affluents proches du site, l'année dernière.

Une étude sur la faisabilité de la réalisation d'une

tifs fixés par le SAGE est la pose d'un moine afin d'éviter un rieur de la Pêche estiment que le rapport coût-avantage d'une telle opération est défavorable. L'amélioration des potentialités biologique de l'Hyrôme amont, suite à la cons-

> par la collectivité et la pose de ce moine sera réalisé dans le même temps.





#### Maîtrise d'ouvrage

Communauté de Communes de la Région de Chemillé 5, rue de l'Arzillé 49120 CHEMILLE

M. Jean-Pierre BODY, Vice-Président de la Communauté de Communes

Dérog	ation
Dérogation en cours	
Dérogation demandée	

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Réalisation d'une étude d'impact	10 000		
Réalisation d'une enquête publique	2 200		
Fourniture et pose du moine	29 800		
TOTAL HT	42 000		

RECETTES			
Organismes	Taux	Montants en euros	
CdC Région de Chemillé	35%	14 700	
Agence de l'Eau	-	-	
Conseil Général	30%	12 600	
Conseil Régional	35%	14 700	
TOTA	L HT	42 000	

#### Calendrier

Début des travaux : septembre 2007 Fin des travaux : octobre 2007

#### **Evaluation**

#### Indicateurs d'actions :

- Réalisation de l'étude
- Réalisation des travaux

#### Indicateurs de résultats :

- Indicateurs biologiques (poissons, invertébrés...)
- Température

# OUTIL N°2: DEVENIR ET GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

## ACTION 2 : DESTRUCTION D'UN GUE EN BETON ET CONSTRUCTION D'UN PONT A CHEMILLE AU LIEU-DIT LA ROCHE-JEANNETTE -COMMUNE DE CHEMILLE

#### Enjeu du SAGE

- Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau
- Gestion quantitative de la ressource en eau

#### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau, restauration des potentialités biologiques

#### Description

Le Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Hyrôme a adopté les objectifs et les actions du nouveau CRE sur l'ensemble du bassin. L'une des actions proposées pour atteindre les objectifs fixés par le SAGE est l'effacement du qué de la Roche-Jeannette et l'aménagement d'un pont.

La ville de Chemillé envisage donc la destruction du gué et la construction d'un ouvrage permettant de franchir l'Hyrôme à la Roche-Jeannette pour assurer le passage des véhicules et des piétons sur une voie communale tout en permettant un meilleur écoulement des eaux de la rivière.

Actuellement l'ouvrage existant est constitué de 4 buses recouvertes de béton, celui-ci n'assure pas un écoulement des eaux suffisant en cas d'évènements pluvieux importants et perturbe la circulation piscicole.

La section du passage de l'eau, une fois les travaux réalisés, sera de 6 mètres de large et de 1 mètre de hauteur.

L'ouvrage sera en béton armé avec des culées habillées de pierres de schistes pour respecter les matériaux locaux et le tablier du pont sera garni de bordures de trottoirs chasse-roues en granit.







Maîtrise d'ouvrage

Commune de Chemillé 5, rue de l'Arzillé 49120 CHEMILLE

Dérogation			
Dérogation en cours			
Dérogation demandée			

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS							
Opérations	2007	2008	2009				
Installation et protection de chantier	2 500						
Fourniture et mise en œuvre d'un ba- tardeau	3 100						
Destruction de l'ouvrage existant	2 550						
Construction du pont et raccordement de la voirie	55 683						
TOTAL HT	63 833						

RECETTES					
Organismes	Taux	Montants en euros			
Commune de Chemillé	40%	25 533			
Agence de l'Eau	-	-			
Conseil Général	30%	19 150			
Conseil Régional	30%	19 150			
TOTAL HT		63 833			

#### Calendrier

Début des travaux : septembre 2007 Fin des travaux : octobre 2007

#### **Evaluation**

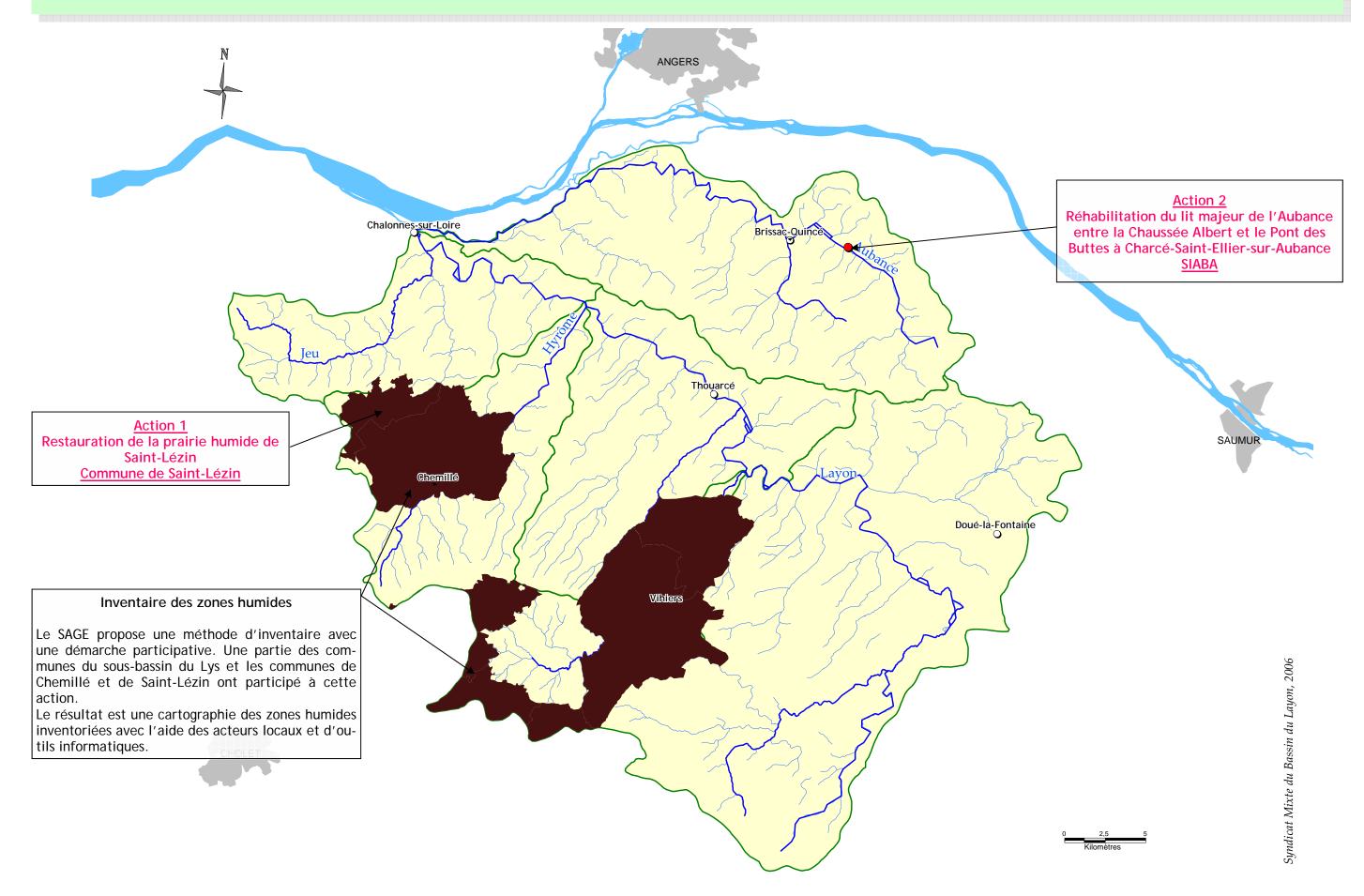
#### Indicateurs d'actions :

Réalisation des travaux

#### Indicateurs de résultats :

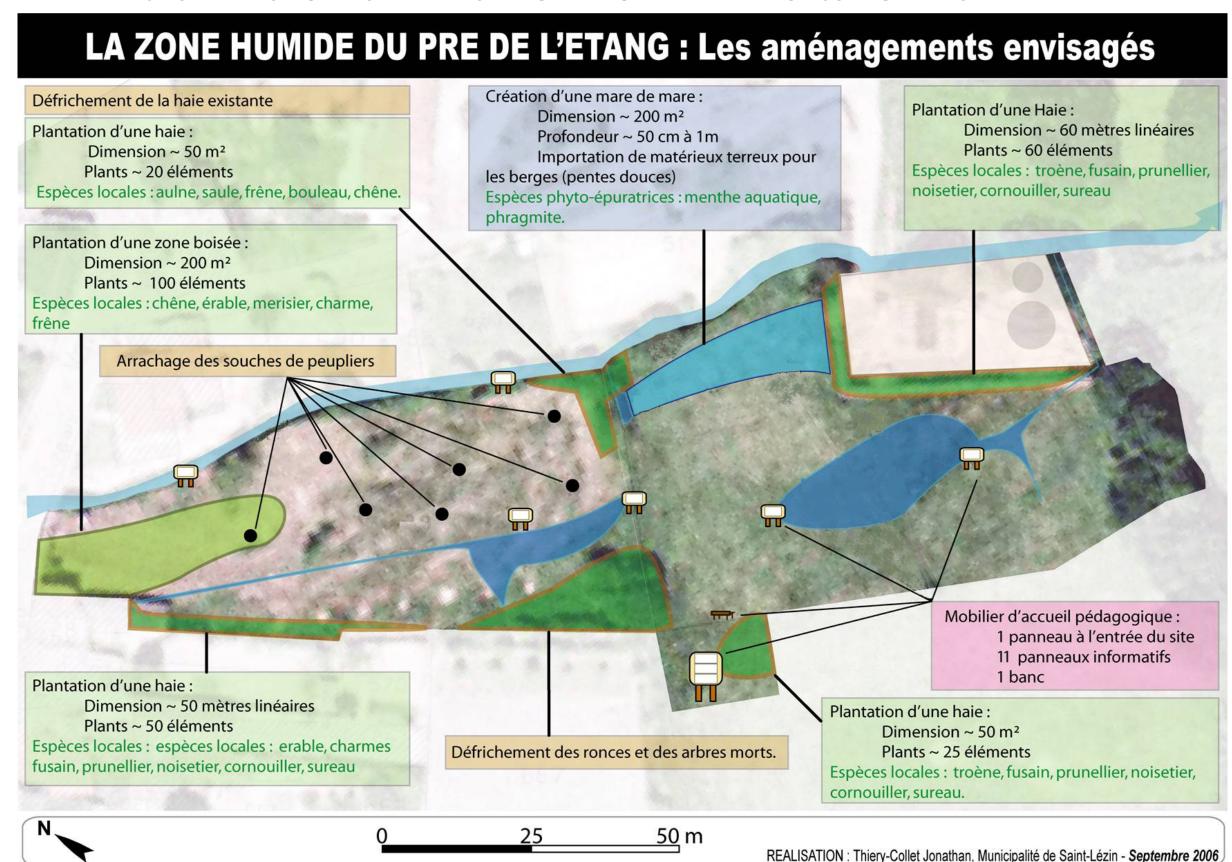
• Indicateurs biologiques (poissons, invertébrés...)

# OUTIL N°3: RECENSEMENT ET VALORISATION DES ZONES HUMIDES



# OUTIL N°3: RECENSEMENT ET VALORISATION DES ZONES HUMIDES

ACTION 1 : RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DU PRE DE L'ETANG - COMMUNE DE SAINT-LEZIN



# OUTIL N°3: RECENSEMENT ET VALORISATION DES ZONES HUMIDES

## ACTION 1 : RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DU PRE DE L'ETANG - COMMUNE DE SAINT-LEZIN

Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau
Objectif du SAGE
Amélioration de la qualité de l'eau, préservation et restauration du patrimoine biologique et paysager
Description
La Communauté de Communes de la Région de Chemillé, en partenariat avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire, a entrepris la restauration des affluents de l'Hyrôme sur son territoire. Le ruisseau de la Petite Aubance faisait partie du programme. Ce ruisseau traverse le bourg de Saint-Lézin, la commune a acquis une prairie humide en bordure de la Petite Aubance et souhaite continuer le programme de restauration sur les berges et le lit majeur.
L'équipe municipale désire également mettre en place un espace pédagogique destiné à sensibiliser le grand public à la préservation des zones humides et des cours d'eau.  La Commission Locale de l'Eau soutient cette action pilote sur le territoire du SAGE, car ce serait le premier site restauré qui serait complété par un dispositif de sensibilisation.
Le programme des travaux a été réalisé en partenariat avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire :  • écrêtement des berges pour reconnecter la zone humide avec le lit mineur du cours en période de hautes eaux,  • création d'un sentier de sensibilisation (allée fauchée),  • Création d'une mare de 200m² aux berges à pente douce et à la végétation phyto-épuratrice,  • plantations de ripisylve et de haies,  • mise en place des panneaux de sensibilisation fixes (5) et mobiles (7).
Maîtrise d'ouvrage
Commune de Saint-Lézin Mairie 49120 SAINT-LEZIN
M. GRELLIER, Maire de Saint-Lézin M. UZUREAU, Conseiller municipal en charge du projet
Dérogation
Dérogation en cours

Dérogation demandée

Enjeu du SAGE

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS							
Opérations	2007	2008	2009				
Terrassement (écrêtement des berges, sentier, mare et préparation du terrain pour les plantations)	2 350						
Plantations (achat des plants, pail- lage)	400						
Mobilier pédagogique (12 panneaux et banc exclus)	5 640						
TOTAL HT	8 390						

RECETTES					
Organismes	Montants en euros				
Commune de Saint-Lézin	20%	1 678			
Agence de l'Eau	-	-			
Conseil Général	40%	3 356			
Conseil Régional	40%	3 356			
TOTA	8390				

#### Calendrier

Début des travaux : octobre 2006 Fin des travaux : printemps 2007

#### **Evaluation**

#### Indicateurs d'actions :

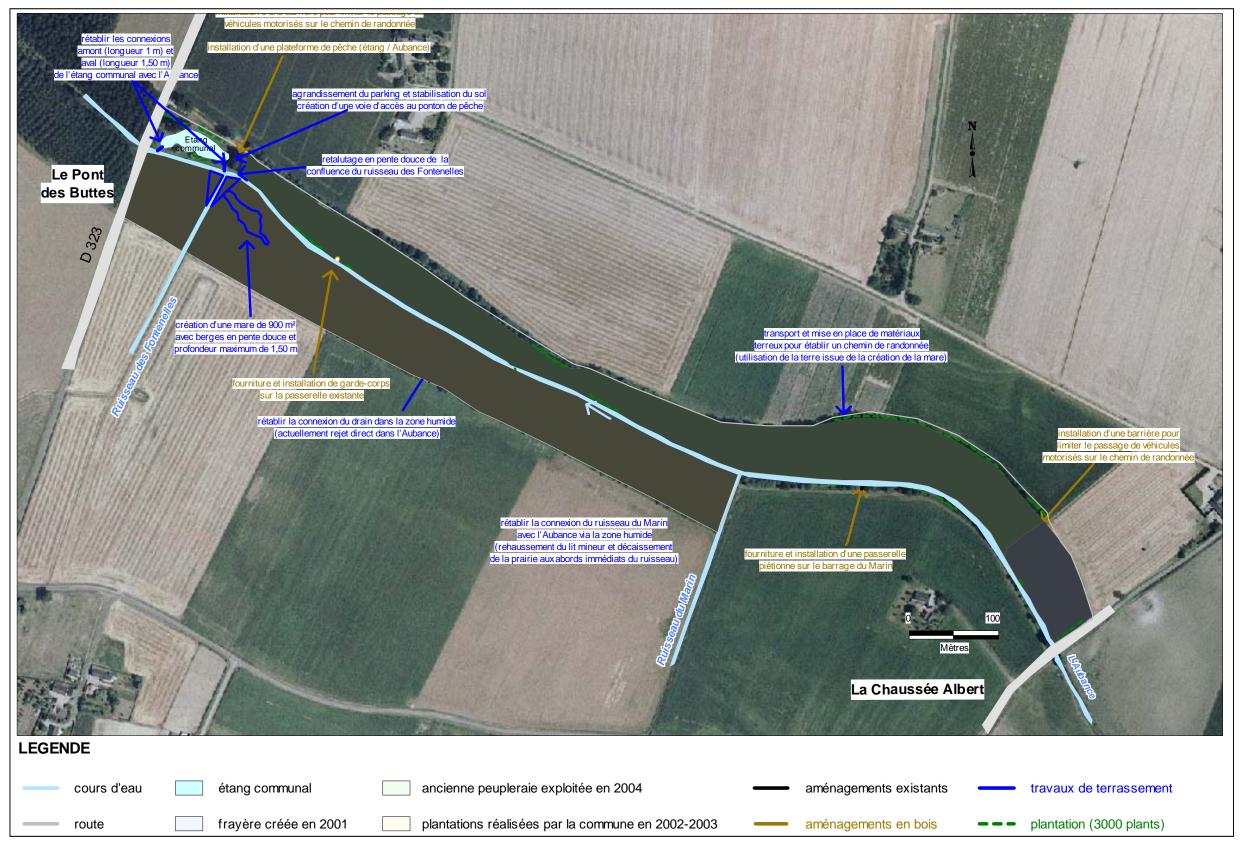
- Plan de gestionRéalisation des travaux

#### Indicateurs de résultats :

- Indicateurs biologiques (poissons, invertébrés, flore...)
  Estimation de l'affluence et de la sensibilisation des promeneurs

# OUTIL N°3: RECENSEMENT ET VALORISATION DES ZONES HUMIDES

ACTION 2 : REHABILITATION DU LIT MAJEUR DE L'AUBANCE ENTRE LA CHAUSSEE ALBERT ET LE PONT DES BUTTES - COMMUNE DE CHARCE-SAINT-ELLIER



# OUTIL N°3: RECENSEMENT ET VALORISATION DES ZONES HUMIDES

## ACTION 2: REHABILITATION DU LIT MAJEUR DE L'AUBANCE ENTRE LA CHAUSSEE ALBERT ET LE PONT DES BUTTES -**COMMUNE DE CHARCE-SAINT-ELLIER**

#### Enjeu du SAGE

Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau

#### Objectif du SAGE

Amélioration de la qualité de l'eau, préservation et restauration du patrimoine biologique et paysager

#### Description

est engagé dans la reconquête de la qualité mor- l'Aubance avec deux de ses affluents, phologique des cours d'eau. Dans le cadre du CRE, • utilisation des déblais pour conforter le sentier des travaux ont déjà été réalisés sur le secteur de de sensibilisation à la préservation des zones hula Chaussée Albert : création d'une frayère à bro-mides et des milieux aquatiques. chets, diversification des habitats et des écoulements dans le lit mineur, restauration des berges... Ce projet s'inscrit dans le programme du CRE de C'est dans ce contexte que le projet de réhabilita- l'Aubance et permettra de réaliser un deuxième tion du lit majeur de ce tronçon s'inscrit.

Suite à l'exploitation d'une peupleraie sur des parcelles communales, le SIABA a été sollicité pour assurer la maîtrise d'ouvrage ainsi que les prestations de maîtrise d'œuvre que cela induit, en collaboration avec la Fédération de Pêche de Maine et Loire.

Les travaux envisagés consistent en la restauration et l'aménagement paysager d'une vaste zone humide de 11 hectares :

création d'une mare,

- Le Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Aubance rétablissement des connexions hydrauliques de

site de sensibilisation sur le territoire du SAGE.



#### Maîtrise d'ouvrage

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance Mairie

5, rue Maréchal Foch 49320 BRISSAC-QUINCE

M. Philippe BODARD, Président MIle Claire PROVOST, Technicienne de rivière

#### Dérogation

Dérogation en cours

Dérogation demandée



#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS							
Opérations	2007	2008	2009				
Ecrêtement des berges, création de la mare	11 046						
Confortement du sentier avec les dé- blais et aménagements complémentai- res (2 passerelles, ponton de pêche ac- cessible aux personnes à mobilité ré- duite et panneaux de sensibilisation)	25 300						
TOTAL HT	36 346						

RECETTES					
Organismes	Taux	Montants en euros			
SIABA	30%	10 904			
Agence de l'Eau	-	-			
Conseil Général	30%	10 904			
Conseil Régional	40%	14 538			
TOTA	36 346				

#### Calendrier

Début des travaux : octobre 2006 Fin des travaux : printemps 2007

#### **Evaluation**

#### Indicateurs d'actions :

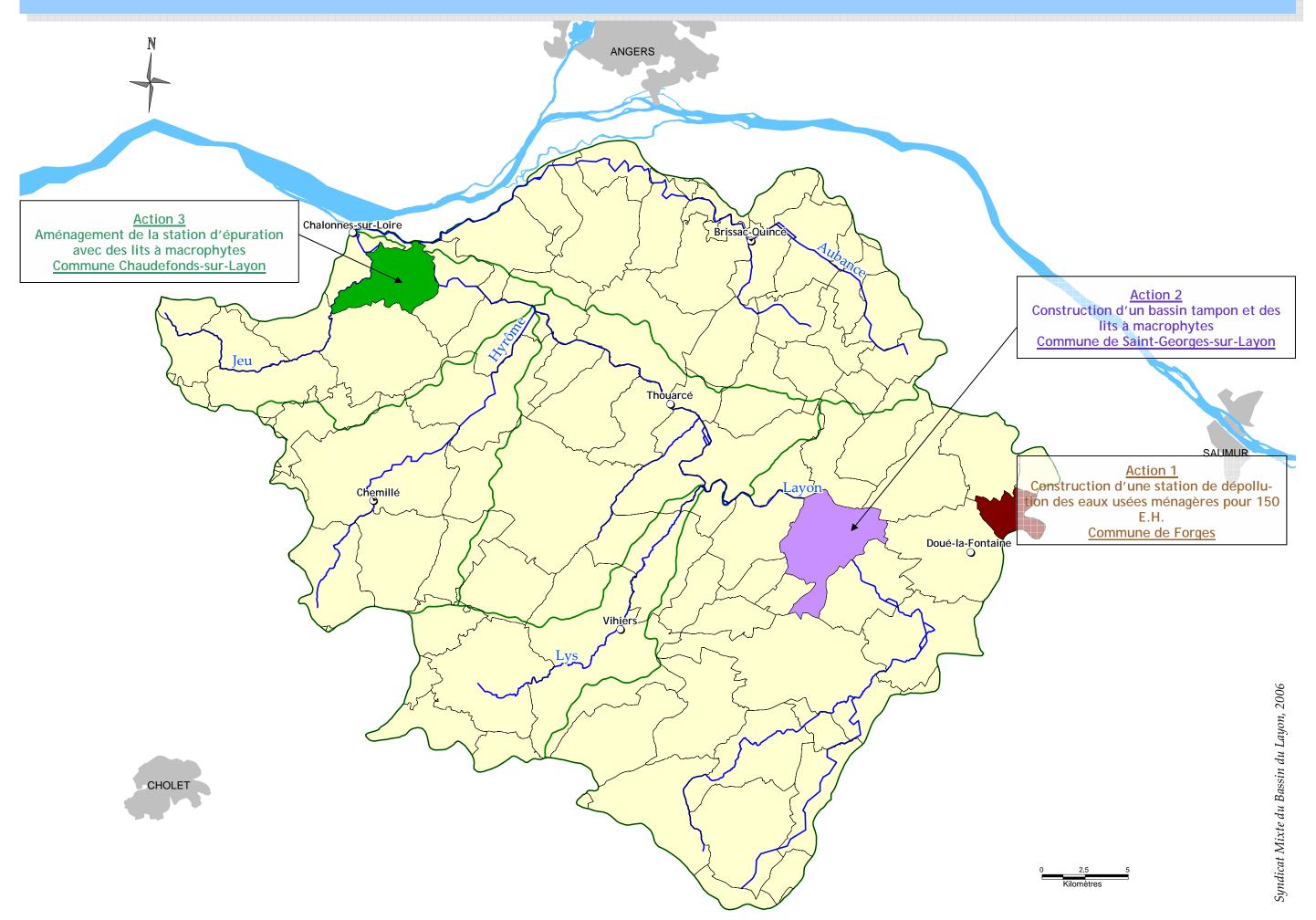
Réalisation des travaux

#### Indicateurs de résultats :

- Indicateurs biologiques (poissons, invertébrés, flore...)
- Estimation de l'affluence et de la sensibilisation des promeneurs

# QUALITE DE L'EAU

# OUTIL N°6: AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



# OUTIL N° 6: AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

# ACTION 1 : CONSTRUCTION D'UNE STATION NATURELLE DE DEPOLLUTION DES EAUX USEES MENAGERES POUR 150 E.H. - COMMUNE DE FORGES

Enjeu du SAGE	Coûts et plan de financement				
Amélioration de la qualité de l'eau	DEPENSES EN EUROS				
Objectif du SAGE	Opérations	2007	2008	2009	
Réduction des pollutions domestiques	Réalisation d'une étude d'impac	t 1 500			
Description	Maîtrise d'oeuvre	7 700			
La commune de Forges construit un lotissement de 29 lots dans une démarche environnementale à tra-	Construction d'une station à rhyzop tes	90 000			
vers la mise en application de deux démarches complémentaires répondant à des échelles de projets différentes:	TOTAL HT	99 200			
<ul> <li>l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) s'appliquant à l'échelle de territoire du bourg de Forges élargi,</li> <li>la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) s'appliquant à l'échelle de la parcelle.</li> </ul>					
Dans ce cadre, la commune met en place un réseau de chauffage collectif au bois, l'éclairage solaire		DEGETTES			
et la récupération des eaux de pluie. Elle a également programmé la réalisation d'une station de dé- pollution des eaux usées ménagères en réseau séparatif de 150 E.H. reposant sur le principe de filtres	Organismos	RECETTES Taux	Mont	ants an auros	
verticaux à rhyzophytes.	Organismes  Commune de Forges	60%	WOTT	ants en euros 59 520	
	Agence de l'Eau	-		-	
	Conseil Général	-		-	
	Conseil Régional	40%		39 680	
	TOTAL HT 99 20			99 200	
Machina drawwana		Calendrier			
Maîtrise d'ouvrage  Commune de Forges 4, rue de la Mairie 49700 FORGES	Début des travaux : juillet 2006 Fin des travaux : septembre 2006				
M. Marcel AUDIAU, Maire de Forges	Evaluation				
Dérogation  Dérogation en cours  Dérogation demandée	Indicateurs d'actions :  • Réalisation des travaux  Indicateurs de résultats :  • Constat de bon fonctionnement pa  • Données sur le fonctionnement	ar le SATESE 49			

# OUTIL N°6: AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

## ACTION 2 : MISE EN PLACE D'UNE FILIERE DE TRAITEMENT DES BOUES PAR LITS DE ROSEAUX - COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-LAYON

Enjeu du SAGE			Coûts et plan de financement						
Amélioration de la qualité de l'eau			DEPENSES EN EUROS						
Objectif du SAGE			Opérations	2007	2008	2009			
Réduction des pollutio	ns domestic	ques				Traitement des boues	51 400		
Description			TOTAL HT	51 400					
unitaire. Lors de forts orages, la s tement déversé dans le l Avec l'aide technique de de roseaux pour le traité	station d'épu Layon. La SATESE 49, ement des bo	uration n'assure plus la dép , la commune envisage la c pues.	ollution des	ncien bourg est desservi par s eaux usées, le surplus est a n d'un bassin tampon et de l . Le résultat a été le choix d	ainsi direc- lits plantés				
ques et des volumes à tr		,					RECETTES		
L'Agence de l'Eau et le Conseil Général ont été sollicités depuis le début de l'année 2005, sans succès à ce jour.		Organismes	Taux						
Les travaux comprennent :		SMAEPA Région Sud Saumuroise	20%		10 280				
Bassin tampon		Traitement des bou	ıes	Autres		Agence de l'Eau	10%		5 140
Opérations	Montants	Opérations	Montants	Opérations	Montants	Conseil Général	30%		15 420
Ouvrage de 90m3	37 000	Pompe d'extraction	1 400	Postes généraux (électricité, étude, suivi de	27 400	Conseil Régional	40%		20 560
Pompe et accessoires	2 500	Lits plantés de roseaux	35 000	chantier, mise en route)	27 400				51 400
Agitateur et accessoires	3 500	Vanne guillotine	4 000	Divers, imprévus et hono-	12 323	TOTA	TOTAL HT 51 400		
Instrumentation	400	Canalisation/robinetterie	4 700	raires TOTAL HT	39 723				
Canalisations	1 700	Voirie lourde empierrée	6 300	TOTAL HI	39 723		Calendrier		
TOTAL HT	43 100	TOTAL HT	51 400			Début des travaux : dès signature c	lu CRBV, les financements so	ont prévus.	
		Maîtrise d'ouvr	age						
Syndicat Mixte d'Alime BP 301 49408 SAUMUR CEDEX	entation en	Eau Potable et Assainisse Dérogation		a Région Sud Saumuroise		Indicateurs d'actions :  • Réalisation des travaux	Evaluation		
Dérogation en cours			<ul> <li>Indicateurs de résultats :</li> <li>Constat de bon fonctionnement par le SATESE 49</li> <li>Données sur le fonctionnement (taux de remplissage du bassin avec les lits à macrophytes)</li> </ul>						
Dérogation demandée									

# OUTIL N°6: AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

#### ACTION 3: AMENAGEMENT DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES - COMMUNE DE CHAUDEFONDS-SUR-LAYON

Enjeu du SAGE
Amélioration de la qualité de l'eau
Objectif du SAGE
Réduction des pollutions domestiques
Description
La commune possède, depuis 1987, une station d'épuration de type « boues activées » pour une capacité de 600

La commune possède, depuis 1987, une station d'épuration de type « boues activées » pour une capacité de 600 EH.

Des études, réalisées fin 2000, précisaient que cette station était en surcharge hydraulique lors d'évènements pluvieux importants. Les conclusions de ces études indiquaient des aménagements pour palier aux différents problèmes :

- •la construction d'un bassin tampon,
- •la construction d'un nouveau silo à boues.

Dans un premier temps, la municipalité a porté ces efforts sur l'amélioration des réseaux. Aujourd'hui, elle a décidé, plutôt que de réaliser un nouveau silo (compte tenu de l'incertitude sur la pérennité du plan d'épandage des boues), de s'orienter vers la création d'une nouvelle filière de traitement de type « lits à macrophytes ».

#### Les travaux comprennent :

Traitement des boues				
Opérations	Montants €			
Installation de chantier	9 000			
Dérivation du fossé	2 000			
Pompe d'extraction	7 000			
Débitmètre sur la pompe	4 000			
Traitement des boues par lits à macrophytes	70 000			
Poste de reprise des eaux d'égouttage des lits	7 000			
TOTAL HT	99 000			

Autres					
Opérations	Montants €				
Voirie lourde	4 000				
Clôture et 2 portails	10 000				
Réseaux divers	10 000				
Mise en service, réglages	2 000				
Etude des sols et levé topographique complémentaire	3 000				
Coordonnateur « santé-sécurité », contrô- leur technique, maître d'oeuvre	22 000				
TOTAL HT	51 000				

#### Maîtrise d'ouvrage

Commune de Chaudefonds-sur-Layon Place du Centre 49290 CHAUDEFONDS-SUR-LAYON

M. Yves BERLAND, Adjoint au Maire de Chaudefonds-sur-Layon

#### Dérogation

Dérogation en cours	
Dérogation demandée	

DEPENSES EN EUROS			
Opérations	2007	2008	2009
Lits à macrophytes	70 000		
Etude des sols et levé topographique	3 000		
TOTAL HT	73 000		

Coûts et plan de financement

RECETTES			
Organismes	Taux	Montants en euros	
Commune de Chaudefonds-sur- Layon	20%	14 600	
Agence de l'Eau	35%	25 550	
Conseil Général	30%	21 900	
Conseil Régional	15%	10 950	
TOTAL HT		73 000	

#### Calendrier

Début des travaux : printemps 2007

Fin des travaux : été 2007

#### **Evaluation**

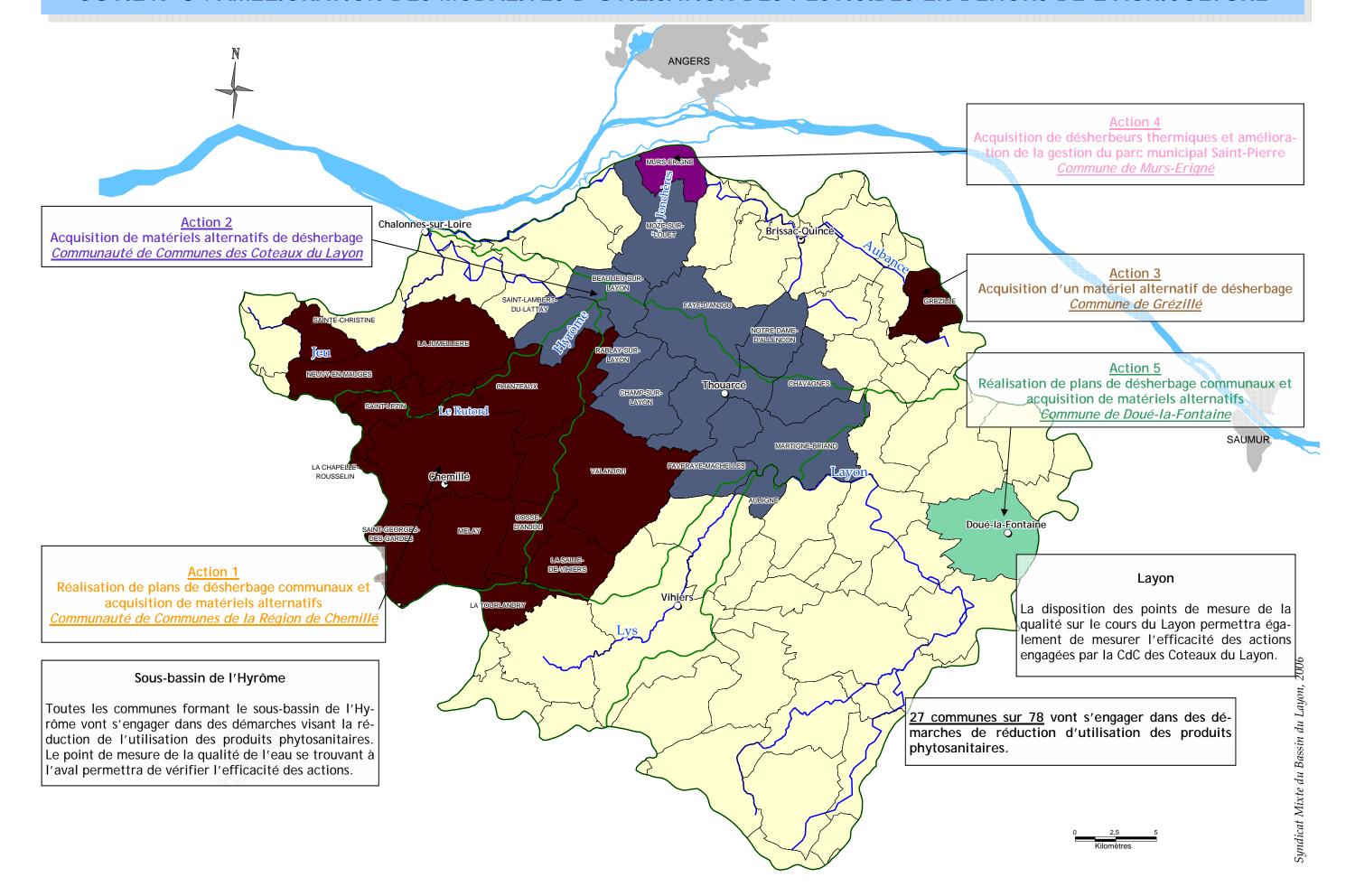
#### Indicateurs d'actions :

Réalisation des travaux

#### Indicateurs de résultats :

- Constat de bon fonctionnement par le SATESE 49
- Données sur le fonctionnement (taux de remplissage du bassin avec les lits à macrophytes...)

#### OUTIL N°8: AMELIORATION DES MODALITES D'UTILISATION DES PESTICIDES EN DEHORS DE L'AGRICULTURE



# OUTIL N°8: AMELIORATION DES MODALITES D'UTILISATION DES PESTICIDES EN DEHORS DE L'AGRICULTURE

#### ACTION 1: REALISATION DE PLANS DE DESHERBAGE ET ACQUISITION DE MATERIELS ALTERNATIFS - CDC REGION DE CHEMILLE

Enjeu du SAGE
Amélioration de la qualité de l'eau
Objectif du SAGE
Réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux
Description
La Communauté de Communes de la Région de Chemillé, consciente de cet enjeu souhaite conduire sur l'ensemble des communes une réflexion et des actions concernant les pratiques d'entretien et les choix d'aménagement des espaces afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.
Deux communes, Saint-Lézin et Chemillé réaliseront un plan de désherbage dès 2007 et seront support de concertation afin de mobiliser l'ensemble des autres communes pour lesquelles le plan de désherbage est prévu.  Une concertation est prévue à chaque étape de cette action afin de mobiliser à la fois les employés et les élus de chaque commune.
Le développement des techniques alternatives supposera des investissements. Le choix des équipements sera défini par les résultats de la concertation et des plans de désherbage.
Les 13 communes du territoire de la Communauté de Communes forment la quasi-totalité du sous- bassin de l'Hyrôme (classé en première catégorie piscicole), ainsi le point de mesure à l'aval permet- tra de vérifier l'efficacité d'une telle opération à cette échelle.
Détails des investissements envisagés :  •Un camion balayeur pour le désherbage mécanique : 100 000 € HT  •Trois micro-balayeuses pour les trottoirs : 60 000 € HT  •Un combiné mutlifonction : 5 000 € HT  •Six appareils de désherbage thermique tractés à lance : 2 760 € HT  Micro-balayeuse
Maîtrise d'ouvrage
Communauté de communes de la Région de Chemillé Hôtel de la Communauté 5 rue de l'Arzillé 49120 Chemillé
Dérogation
Dérogation en cours

Dérogation demandée

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS					
Opérations 2007 2008					
Réalisation des 13 plans de désherbage	13 600	12 700	12 700		
Animation, concertation 44 jours à 425 €	7 225	5 738	5 738		
Outils de communication (exposition, plaquettes) 1 000		500	500		
Investissement - équipement		100 000	67 760		
TOTAL HT	21 825	118 938	86 698		

RECETTES				
Organismes	Taux	Montants en euros		
CdC Dágian do Chamillá	30% pour le plan de désherbage	11 700		
CdC Région de Chemillé	45% pour les matériels	84 807		
Agence de l'Eau	30% pour les plans de désherbage	11 700		
Conseil Général	-	-		
Conseil Régional	40% pour les plans de désher- bage 55% pour les matériels et la	15 600 103 654		
	communication	103 634		
TOTAL HT		227 460		

#### Calendrier

Début de l'action : 2007 Fin de l'action : 2009

#### **Evaluation**

#### Indicateurs d'actions :

- Réalisation des plans de désherbage et achat des matériels
- Nombre d'actions de communication réalisées
- Nombre de personnes impliquées...

#### Indicateurs de résultats :

- Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées
- Evaluation de la qualité des eaux
- Publications

# OUTIL N°8: AMELIORATION DES MODALITES D'UTILISATION DES PESTICIDES EN DEHORS DE L'AGRICULTURE

#### ACTION 2 : ACQUISITION DE MATERIELS ALTERNATIFS DE DESHERBAGE - CDC DES COTEAUX DU LAYON

Enjeu du SAGE			
Amélioration de la qualité de l'eau			
Objectif du SAGE			
Réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux			
Description			
Les prélèvements d'eau effectués dans le Layon montrent des teneurs élevées en produits phytosanitaires, notamment en glyphosate (molécule la plus utilisée à ce jour par les collectivités). La commission voirie de la Communauté souhaite diminuer voire à terme supprimer l'utilisation des désherbants chimiques.			
L'action va se dérouler en deux temps :  1. réalisation par chaque commune d'un plan de désherbage,  2. Achat de matériels alternatifs divers :  • désherbeur à eau chaude ou vapeur d'eau : le principe est de pulvériser de l'eau bouillante ou vapeur d'eau sur les plantes, le choc thermique détruit la partie aérienne des plantes,  • brosse désherbante : brosse rotative équipée de fils d'acier, elle élimine herbes, mousses et le substrat sur lequel elles se développent,  • désherbeur thermique à flamme : il élimine des herbes grâce à un procédé thermique.			
Ces différents matériels ont été en démonstration sur les communes de Faye-d'Anjou et de Beaulieu-sur-Layon.			
La Commission Locale de l'Eau et le CNFPT organisent à l'automne 2006 des sessions de formation sur la réalisation d'un plan de désherbage pour les responsables techniques des communes.			
Maîtrise d'ouvrage			
Communauté de Communes des Coteaux du Layon 2 rue Joachim du Bellay 49380 THOUARCE			
M. Jean-Claude METAYER, Conseiller Communautaire			
Dáragation			
Dérogation			
Dérogation en cours			
Dérogation demandée			

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS				
Opérations	2007	2008	2009	
1 désherbeur eau chaude ou vapeur	23 000			
1 brosse désherbante	6 500			
3 désherbeurs thermiques	2 400			
Information des habitants (plaquette)	2 000			
TOTAL HT	33 900			

RECETTES				
Organismes	Taux	Montants en euros		
CdC des Coteaux du Layon	45%	15 255		
Agence de l'Eau	-	-		
Conseil Général	-	-		
Conseil Régional	55%	18 645		
TOTAL HT		33 900		

#### Calendrier

Réalisation du projet : 2006 - 2007

#### **Evaluation**

#### Indicateurs d'actions :

- Réalisation des plans de désherbage et achat des matériels
- Nombre d'actions de communication réalisées
- Nombre de personnes impliquées...

#### Indicateurs de résultats :

- Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées
- Evaluation de la qualité des eaux
- Publications

# OUTIL N°8: AMELIORATION DES MODALITES D'UTILISATION DES PESTICIDES EN DEHORS DE L'AGRICULTURE

#### ACTION 3 : ACQUISITION DE MATERIEL ALTERNATIF DE DESHERBAGE - COMMUNE DE GREZILLE

Enjeu du SAGE	Enjeu du SAGE Coûts et plan de financement		ment	
Amélioration de la qualité de l'eau	DEPENSES EN EUROS			
Objectif du SAGE	Opérations	2007	2008	2009
Réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux	1 désherbeur thermique avec une ram de 80 cm	pe 2 800		
Description	TOTAL HT	2 800		
La commune de Grézillé a décidé de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour la gestion de ces espaces urbains, comme pour ces espaces verts de loisirs et d'embellissements (plan d'eau, allées de faluns, parkings). Il s'agit d'acquérir un désherbeur thermique à gaz pour poursuivre l'expérience et simplifier le travail de l'employé communal.				
de l'employe communal.		RECETTES		
	Organismes	Taux	Mont	ants en euros
	Commune de Grézillé	45%		1 260
	Agence de l'Eau	-		-
	Conseil Général	-		-
	Conseil Régional  TOTAL H	<b>55%</b>		1 540 2 800
		Calendrier		
Maîtrise d'ouvrage				
Commune de Grézillé 1 rue de la Mairie 49320 GREZILLE	Réalisation du projet : novembre 2006			
M. Serge DUGAST, Maire de Grézillé M. Alain GENILLON, Adjoint au Maire de Grézillé	Evaluation			
	Indicateurs d'actions :  • Réalisation de l'achat			
Dérogation	Indicateurs de résultats :  • Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées			
Dérogation en cours	Evaluation de la qualité des eaux			
Dérogation demandée				

### OUTIL N°8: AMELIORATION DES MODALITES D'UTILISATION DES PESTICIDES EN DEHORS DE L'AGRICULTURE

#### ACTION 4: ACQUISITION DE DESHERBEURS THERMIQUES ET AMELIORATION DE LA GESTION DU PARC SAINT-PIERRE -**COMMUNE DE MURS-ERIGNE**

Enjeu du SAGE	Coûts et plan de financement			
Amélioration de la qualité de l'eau		DEPENSES EN EUROS	S	
Objectif du SAGE	Opérations	2007	2008	2009
Réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux	3 désherbeurs thermiques	538	538	538
Description	Formation des agents municipaux ( demi-journées par an)	640	640	640
La commune de Murs-Erigné teste actuellement plusieurs outils et techniques de désherbage pour évi-	TOTAL HT	1 178	1 178	1 178
ter l'utilisation des produits phytosanitaires. L'achat de désherbeurs thermiques est envisagé par la commune.  Afin d'améliorer la gestion du parc municipal, la commune de Murs-Erigné souhaite mettre en place				
une formation des agents municipaux à un mode de conduite respectueux de l'environnement (pas de		RECETTES		
traitements phytosanitaires, bandes enherbées autour des points d'eau, etc.) sur trois années.	Organismes	Taux	Mont	ants en euros
	Commune Murs-Erigné	45%		1 590
	Agence de l'Eau	-		-
	Conseil Général	-		-
	Conseil Régional	55%		1 944
	TOTAL HT		3 534	
	Début des achats des désherbeurs à p Début de la formation des agents : 20			
Maîtrise d'ouvrage	Fin de la formation : 2009.			
Commune de Murs-Erigné Hôtel de Ville 5 chemin de Bellevue		Evaluation		
49610 MURS-ERIGNE  M. Philippe BODARD, Maire de Murs-Erigné	Indicateurs d'actions :  • Réalisation des achats • Fiche d'évaluation de la formation			
Dérogation  Dérogation en cours	Indicateurs de résultats :  • Evaluation globale des quantités de  • Evaluation de la qualité des eaux  • Aspect du parc Saint-Pierre et rete	·	es verts de l'ensembl	e de la commune
Dérogation demandée				

### OUTIL N°8: AMELIORATION DES MODALITES D'UTILISATION DES PESTICIDES EN DEHORS DE L'AGRICULTURE

# ACTION 5 : REALISATION D'UN PLAN DE DESHERBAGE ET ACQUISITION DE MATERIELS ALTERNATIFS - COMMUNE DE DOUE-LA-FONTAINE

Enjeu du SAGE	
Amélioration de la qualité de l'eau	ľ
Objectif du SAGE	
Réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux	
Description	╠
La ville de Doué-la-Fontaine, consciente de cet enjeu, souhaite conduire une réflexion et des actions concernant les pratiques d'entretien et d'aménagement des espaces afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.	
Tout d'abord, la commune va s'engager dans la réalisation d'un plan de désherbage communal. Une formation des agents et une communication auprès des habitants sont également prévus afin d'expliquer la méthode retenue. Le développement de techniques alternatives supposera des investissements. Le choix des matériels sera défini plus précisément par le plan de désherbage.	
Une information des autres communes de la Communauté de Communes de la Région de Doué-la-Fontaine sera organisée pour les sensibiliser à mettre en place une telle démarche à l'échelle intercommunale.	-
Maîtrise d'ouvrage	L
Commune de Doué-la-Fontaine Mairie 49700 DOUE-LA-FONTAINE	
Dérogation	-
Dérogation en cours	'
Dérogation demandée	

#### Coûts et plan de financement

DEPENSES EN EUROS					
Opérations 2007 2008 2009					
Plan de désherbage	6 000				
Formation - communication	1 000	500	500		
Matériels alternatifs 2008 (désherbeurs thermiques)		12 000			
Camion - balayeur (désherbage mécanique)			110 000		
TOTAL HT	7 000	12 500	110 500		

RECETTES				
Organismes	Taux	Montants en euros		
Commune Doué-la-Fontaine	30% pour le plan de désherbage	2 400		
Commune Doue-la-Fontaine	45% pour le matériel	54 900		
Agence de l'Eau	30% pour le plans de désherbage	2 400		
Conseil Général	-	-		
Canacil Décienal	40% pour le plans de désher- bage	3 200		
Conseil Régional	55% pour les matériels et la communication	67 100		
TOTAL HT Calendrier		130 000		

Début de l'action : début 2007 Fin de l'action : 2009

#### Evaluation

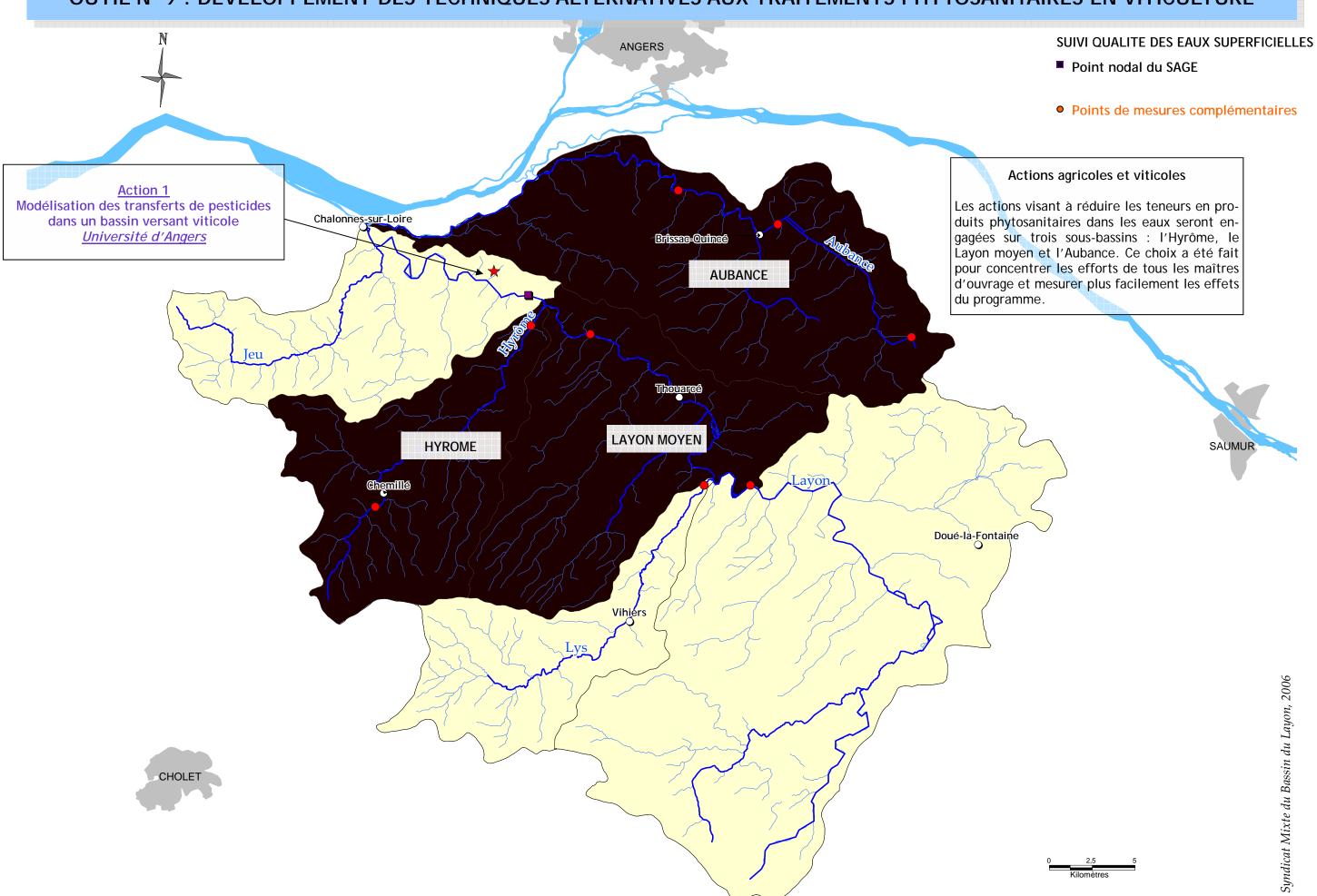
#### Indicateurs d'actions :

- Réalisation des plans de désherbage et achat des matériels
- Nombre d'actions de communication réalisées
- Nombre de personnes impliquées...

#### Indicateurs de résultats :

- Evaluation globale des quantités de pesticides utilisées
- Evaluation de la qualité des eaux
- Publications

#### OUTIL N° 9 : DEVELOPPEMENT DES TECHNIQUES ALTERNATIVES AUX TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES EN VITICULTURE



### OUTIL N° 9 : DEVELOPPEMENT DES TECHNIQUES ALTERNATIVES AUX TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES EN VITICULTURE

#### ACTION 1: MODELISATION DES TRANSFERTS DE PESTICIDES DANS UN BASSIN VERSANT VITICOLE

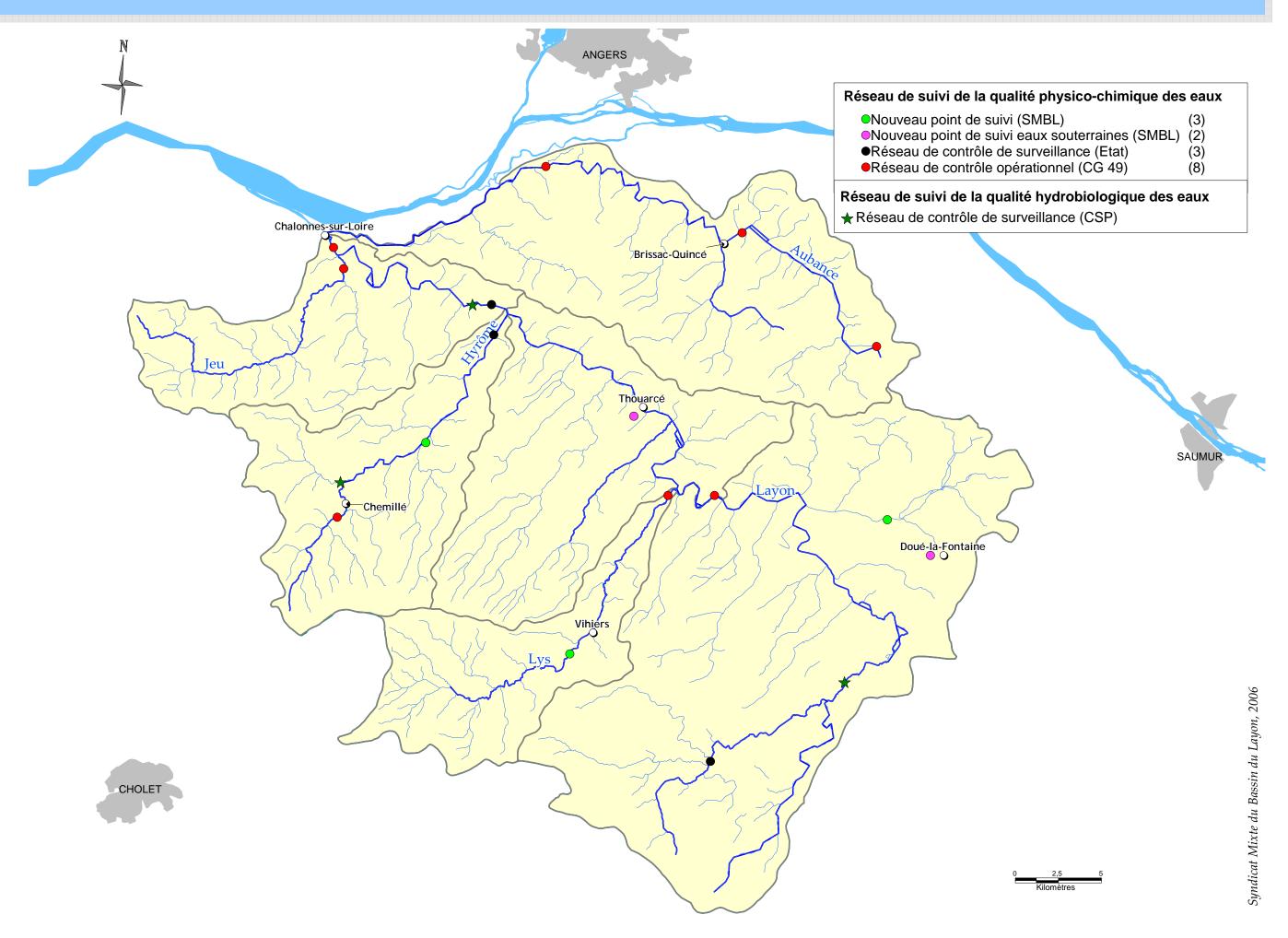
Enjeu o	lu SAGE	Coû	its et plan de finance	ement		
Amélioration de la qualité de l'eau		DEPENSES EN EUROS				
Objectif	du SAGE	Opérations	2007	2008	2009	
Réduction des teneurs en produits phytosanitaires d	ans les eaux	Terrain (analyse de sols, déplacements	6 000	2 000		
Descr	iption	Analyse des produits phytosanitaires	22 500	22 500		
L'action concerne l'amélioration des connaissances sur : (i) l'impact des activités viticoles sur la quali-	prévoir les quantités de pesticides transférés et décider, par extrapolation des résultats :	Réunion de concertation avec les parte naires	500	500	500	
té des eaux du Layon et (ii) la capacité des prati-	- de ne pas épandre de produits phytosanitaires.	Acquisition de données spatiales		1 000		
ques agricoles à répondre aux nouvelles exigences de qualité de démarche environnementale dans un	S'ils sont déjà épandus de puis peu :	Bibliographie	150		150	
site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit de modéliser les transferts de pesticides	- de limiter les conséquences dans les cours d'eau lorsque cela est possible,	TOTAL HT	29 150	26 000	650	
dans un bassin versant viticole des Coteaux du Layon Chaume sur 3 ans :	<ul> <li>de limiter les impacts pour les prélèvements d'eau potable.</li> </ul>		RECETTES			
<ul> <li>modélisation de l'érosion,</li> </ul>	·	Organismes	Taux	Mont	ants en euros	
<ul> <li>modélisation hydrologique,</li> <li>analyses de la concentration en pesticides des</li> </ul>	2. La connaissance des niveaux de transferts de- vrait permettre de sensibiliser et convaincre les	Université d'Angers	20%		11 160	
eaux ruisselées, • réalisation d'un SIG et intégration des modèles.	viticulteurs de la nécessité de trouver des solutions pour limiter l'impact de leurs activités (par la mise	Agence de l'Eau	-		-	
-	en place de bandes enherbées, de lagunages à ma-	Conseil Général	30%		16 740	
La superficie du bassin versant étudié est de 146 ha et l'exutoire est le ruisseau du Pissot qui se jette	crophytes).	Conseil Régional	50%		27 900	
en rive droite du Layon.	3. Proposer de nouvelles molécules (Recherche et Développement au GIRPA).	TOTAL HT	Г		55 800	
Les résultats de l'étude permettront :  1.La modélisation à des pas de temps très courts de prévoir les pics de pollution en fonction de la météo. Ainsi, en fonctions de la quantité de précipitations prévus et surtout de leur intensité, on pourra  Maîtrise of	L'Université du Maine a également un projet sur l'analyse de la pollution nitrique et phosphorée sur le bassin de l'Oudon. Les deux universités vont travailler avec le même outil de modélisation et collaborer sur les méthodologies à employer.	Début de l'action octobre 2006 :  • Semestre 1 : acquisition des données prélèvement.  • Semestre 2 et 3 : collecte et analyse gique complète voire 2.	des échantillons d'eau c			
UMR MA 105 Paysages et Biodiversité Université d'Angers 2 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS		Semestre 4 à 6 : modélisation et resti	tution des résultats. Evaluation			
Partenaires : CVVL, FVA, Mission Val de Loire, CLE SAGE Layon Aubance, communes de Saint-Aubin-de- Luigné et Rochefort-sur-Loire, viticulteurs.  Dérogation		Indicateurs d'actions :  • Mise en œuvre effective de l'étude  Indicateurs de résultats :				
Dérogation en cours		<ul> <li>Publication de l'étude</li> <li>Evaluation de la qualité des eaux, ter</li> <li>Enquêtes pour vérifier le changement</li> </ul>	. 3	i.		

### OUTIL N° 12: AMELIORATION DES PRATIQUES AGRICOLES D'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

#### ACTION 1 : FORMATION - ACTION SUR L'UTILISATION DES PHYTOSANITAIRES EN POLYCULTURE-ELEVAGE

Enjeu du SAGE	Coûts et plan de financement				
Amélioration de la qualité de l'eau	DEPENSES EN EUROS				
Objectif du SAGE	Opérations	2007		2008	2009
Réduction des teneurs en produits phytosanitaires dans les eaux et les milieux aquatiques	Constitution du groupe des relais I	locaux 1 000			
Description	Réunions de lancement annuel	les 500		500	500
Les eaux des bassins du Layon et de l'Aubance ont de fortes teneurs en produits phytosanitaires dont une	Constitution des groupes de formation 1 500		1 000	1 000	
partie des molécules sont utilisées par la profession agricole. L'amélioration de la qualité de l'eau est l'ob-	Rédaction de la charte	1 000			
jectif majeur du SAGE Layon Aubance.	Interventions en formation	3 500		3 250	3 250
C'est pourquoi la structure porteuse du SAGE et la CLE souhaitent engager une action de sensibilisation auprès des agriculteurs.	TOTAL HT	7 500		4 750	4 750
Les bassins choisis sont : le Layon moyen, l'Hyrôme et l'Aubance afin de concentrer les moyens sur les mêmes territoires que les autres actions dont l'objectif est identique.		RECETT	ES		
A partir de relais locaux, il s'agit de mettre en place annuellement 5 groupes de formation - action pour	Organismes	Taux		Monta	ants en euros
changer durablement les pratiques concernant l'usage des phytosanitaires. Cette action vise à toucher au	SMBL	20%			3 400
bout des 3 ans, 80 % du public ciblé. 15 sessions de formation sont donc programmées sur la durée du Contrat Régional Bassin Versant.	Agence de l'Eau	30%		5 100	
	Conseil Général	-			-
Les thèmes abordés seront les suivants : les pollutions ponctuelles, les solutions alternatives au désherbage chimique, la réduction des transferts dans le milieu naturel, la réduction des doses.	Conseil Régional	50%	50%		8 500
Les participants devront s'engager, à travers la signature d'une charte, à réduire l'utilisation des produits	TOTAL HT 17 000				
phytosanitaires pour garantir une logique de résultats.	Calendrier				
	Constitution des groupes au printe	mps 2007 et fin de I	action en 2008	3	
Maîtrise d'ouvrage					
Syndicat Mixte du Bassin du Layon Mairie 49540 MARTIGNE-BRIAND		Evaluat	ion		
M. Bernard MOSSET, Président du SMBL M. Christian PREMEL-CABIC, animateur du SAGE En collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Maine et Loire et la MSA	Indicateurs d'actions :  • Nombre de participants aux form	nations actions			
Dérogation	Indicateurs de résultats :	i do postlolalas vitilia	60 man laa ayl	oltomto	
Dérogation en cours	<ul> <li>Evaluation globale de la quantité</li> <li>Evaluation de la qualité des eaux</li> </ul>		ee par ies expl	oriants	
Dérogation demandée					

#### SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX



### SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX

### ACTION 1 : MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES SUR LE BASSIN DU LAYON

Enjeu du SAGE	Coûts et plan de financement			
Amélioration de la qualité de l'eau	DEPENSES EN EUROS			
Objectif du SAGE	Opérations	2007	2008	2009
Améliorer les connaissances et évaluer l'efficacité des actions préconisées par le SAGE	Analyses pesticides sur 5 points pend 2 ans	ant 20 790		20 790
Description	Analyses associées à trois points supp	olé- 27 429		27 429
A partir du réseau existant, il s'agit d'effectuer annuellement les mesures de pesticides effectuées tous les 2 ou 3 ans par le département sur les 5 points du réseau de contrôle opérationnel (en rouge	mentaires pendant 2 ans			
sur la carte).	TOTAL HT	48 219		48219
Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du SAGE, 3 points supplémentaires (en vert sur la carte) sont également prévus. Les prélèvements auront lieu la première année du contrat (2007) et la dernière (2009).				
Les analyses pesticides seront réalisées à une fréquence d'un prélèvement par mois sur 12 mois.		RECETTES		
	Organismes	Taux	Mon	tants en euros
Le suivi comprend :  • des analyses physico-chimiques,	SMBL	20%		19 288
<ul> <li>des analyses perficides (12 par an),</li> </ul>	Agence de l'Eau	50%		48 219
<ul> <li>des analyses bactériologiques (4 par an),</li> </ul>	Conseil Général	-		-
• des analyses hydrobiologiques (1 IBGN par an).	Conseil Régional	30%		28 931
	TOTAL HT 96 438			96 438
	Calendrier			
	Début : janvier 2007 Fin : décembre 2009			
Maîtrise d'ouvrage				
Syndicat Mixte du Bassin du Layon Mairie 49540 MARTIGNE-BRIAND		Evaluation		
M. Bernard MOSSET, Président du SMBL M. Christian PREMEL-CABIC, animateur du SAGE	Indicateurs d'actions :  • Mise en œuvre du réseau de mesures supplémentaires			
Dérogation				
Dérogation en cours				
Dérogation demandée				

### SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX

### ACTION 2 : MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES SUR LE BASSIN DE L'AUBANCE

Enjeu du SAGE	Coûts et plan de financement				
Amélioration de la qualité de l'eau	DEPENSES EN EUROS				
Objectif du SAGE	Opérations	2007	2008	2009	
Améliorer les connaissances et évaluer l'efficacité des actions préconisées par le SAGE	Analyses pesticides sur 2 points penda 2 ans	nt 8 316		8 316	
Description  A partir du réseau existant, il s'agit d'effectuer annuellement les mesures de pesticides effectuées	Analyses associées à 1 point suppléme taire pendant 2 ans	n- 9 143		9 143	
tous les 2 ou 3 ans par le département sur les 3 points de mesures identifiées sur la carte (en rouge).	TOTAL HT	17 459		17 459	
Le suivi comprend :  • des analyses physico-chimiques,  • des analyses pesticides (12 par an),  • des analyses bactériologiques (4 par an),					
des analyses hydrobiologiques (1 IBGN par an).		RECETTES	<del></del>		
	Organismes	Taux	Mon	tants en euros	
	SIABA	20%		6 984	
	Agence de l'Eau	50%		17 459	
	Conseil Général	-		-	
	Conseil Régional	30%		10 475	
	TOTAL HT 34 918				
		Calendrier			
	Début : janvier 2007 Fin : décembre 2009				
Maîtrise d'ouvrage					
Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Aubance Mairie 5, rue Maréchal Foch 49320 BRISSAC-QUINCE		Evaluation			
M. Philippe BODARD, Président MIle Claire PROVOST, Technicienne de rivière	Indicateurs d'actions :  • Mise en œuvre du réseau de mesures	supplémentaires			
Dérogation					
Dérogation en cours					
Dérogation demandée					

### SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX

### ACTION 3 : MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES

Enjeu du SAGE	Coûts et plan de financement				
Amélioration de la qualité de l'eau		DEPENSES EN EUROS			
Objectif du SAGE	Opérations	2007	2008	2009	
Améliorer les connaissances et évaluer l'efficacité des actions préconisées par le SAGE	Analyses associées à 2 points suppontaires pendant 2 ans	olé- 18 286		18 286	
Description	TOTAL HT	18 286		18 286	
La Directive Cadre Européenne impose le bon état physico-chimique des masses d'eaux souterraines. Sur le territoire du SAGE, 2 captages d'alimentation en eau potable se sont arrêtés en raison de la mauvaise qualité des eaux brutes.  Afin de vérifier que la mise en œuvre a également un impact sur la qualité des eaux souterraines, 2 points de mesures seront mis en place :  • Doué-la-Fontaine, nappe des faluns,  • Thouarcé.					
La fréquence des analyses sera trimestrielle.		RECETTES			
La frequence des analyses sera trimestriene.	Organismes	Taux	Mont	tants en euros	
	SMBL	20%		7 314	
	Agence de l'Eau	50%		18 286	
	Conseil Général	-		-	
	Conseil Régional	30%		10 972	
	ТОТАІ	L HT		36 572	
	Calendrier				
	Début : janvier 2007 Fin : décembre 2009				
Maîtrise d'ouvrage					
Syndicat Mixte du Bassin du Layon Mairie 49540 MARTIGNE-BRIAND		Evaluation			
M. Bernard MOSSET, Président du SMBL M. Christian PREMEL-CABIC, animateur SAGE	Indicateurs d'actions :  • Mise en œuvre du réseau de mesures supplémentaires				
Dérogation					
Dérogation en cours					
Dérogation demandée					



# GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

### ACTION 1 : MISE EN PLACE DE RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE

Enjeu du SAGE	Coûts et plan de financement				
Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau	DEPENSES EN EUROS				
Objectif du SAGE	Opérations	2007	2008	2009	
Economies d'eau et restauration des équilibres des milieux aquatiques en période d'étiage	Terrassement, citerne, pompe, f	iltre	30 000		
Description	TOTAL HT		30 000		
La commune de Mûrs-Erigné prévoit de construire une cuisine centrale dans le cadre d'une démarche de haute qualité environnementale, notamment en ce qui concerne les économies d'eau. Le projet comprend un système de récupération des eaux de pluie à partir des toitures. Les eaux seront utilisées pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage de mobiliers urbains.					
		RECETTES			
	Organismes	Taux	Monta	nts en euros	
	Commune de Mûrs-Erigné	70%		21 000	
	Agence de l'Eau	-		-	
	Conseil Général	-		-	
	Conseil Régional	30%		9 000	
	ТОТА	AL HT		30 000	
		Calendrier			
	Début des travaux : fin 2007 - débu Fin des travaux : début 2008	ut 2008			
Maîtrise d'ouvrage					
Commune de Murs-Erigné Hôtel de Ville 5 chemin de Bellevue 49610 MURS-ERIGNE		Evaluation			
M. Philippe BODARD, Maire de Murs-Erigné	Indicateurs d'actions :  • Avancement des travaux				
Dérogation	Indicateurs de résultats : • Estimation de la quantité d'eau é	économisée			
Dérogation en cours					
Dérogation demandée					

# GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

#### ACTION 2 : RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES DES NOUVEAUX BATIMENTS DE L'ECOLE - NOTRE-DAME-D'ALLENCON

Enjeu du SAGE	Coûts et plan de financement				
Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau	DEPENSES EN EUROS				
Objectif du SAGE	Opérations	2007	2008	2009	
Economies d'eau et restauration des équilibres des milieux aquatiques en période d'étiage	Terrassement, citerne, pompe, f	filtre	16 000		
Description	Option filtration U.V.		2 800		
La commune de Notre-Dame-d'Allençon prévoit la rénovation - extension de l'école primaire compre- nant deux classes maternelles restructurées dans le bâtiment existant et deux classes neuves, souhaite intégrer la récupération des eaux pluviales de l'ensemble des toitures pour alimenter les sanitaires de l'école (traitement UV proposé en attendant la décision de la DDASS 49) plus l'arrosage des espaces verts en période hors scolaire.	TOTAL HT		18 800		
Descriptif de l'installation :		RECETTES			
<ul> <li>travaux de voirie et de réseaux pour récupérer les réseaux d'eaux pluviales existants et à construire,</li> <li>citerne de 10 m³, compris le génie civil de mise en place,</li> </ul>	Organismes	Taux	Monta	ants en euros	
<ul> <li>pompe de relevage surpression de 3 000 W,</li> <li>pré-filtration en amont de la citerne,</li> </ul>	Commune de Notre-Dame- d'Allençon	70%		13 160	
<ul> <li>mise en place d'un réservoir à vessie pour assurer une réserve de pression,</li> <li>basculement sur le réseau d'eau public par « by-pass »,</li> </ul>	Agence de l'Eau	-		-	
<ul> <li>◆ en option, traitement par U.V. en aval de la citerne.</li> </ul>	Conseil Général	-		-	
	Conseil Régional	30%		5 640	
	ТОТА	AL HT		18 800	
	Calendrier				
	Début des travaux : fin 2007 - débu Fin des travaux : début 2008	ut 2008			
Maîtrise d'ouvrage					
Commune de Notre-Dame-d'Allençon Mairie 1 place de l'Eglise 49380 NOTRE-DAME-D'ALLENCON		Evaluation			
M. Pierre-Louis LEGE, Maire de Notre-Dame-d'Allençon	Indicateurs d'actions :  • Avancement des travaux				
Dérogation	Indicateurs de résultats :				
Dérogation en cours					
Dérogation demandée					



### **OUTIL N° 16: ACTIONS DE COMMUNICATION DESTINEES AUX PARTICULIERS**

#### ACTION 1 : SENSIBILISATION AUX RISQUES LIES A L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Enjeu du SAGE	Coûts et plan de financement				
Amélioration de la qualité de l'eau	DEPENSES EN EUROS				
Objectif du SAGE	Opérations	2007	2008	2009	
Associer les habitants des bassins versants aux objectifs du SAGE	Création de la pièce de théâtre		10 000		
Description	Frais de transports, de location de sal et de matériels	les	5 000		
Il s'agit de mettre en place une action de communication sous la forme d'une pièce de théâtre pour sensibiliser, par l'humour, les habitants des bassins du Layon et de l'Aubance aux risques induits par	TOTAL HT		15 000		
I'utilisation des produits phytosanitaires.					
	Organismes	RECETTES Taux	Mont	ants en euros	
	SMBL	20%	Wortt	3 000	
	Agence de l'Eau	50%		7 500	
	Conseil Général	-		-	
	Conseil Régional	30%		4 500	
	TOTAL F	IT		15 000	
		Calendrier			
	Début de l'action : 2007 Fin de l'action : 2008				
Maîtrise d'ouvrage					
Syndicat Mixte du Bassin du Layon Mairie 49540 MARTIGNE-BRIAND		Evaluation			
M. Bernard MOSSET, Président du Syndicat Mixte du Bassin du Layon M. Christian PREMEL-CABIC, Animateur de la Commission Locale de l'Eau	Indicateurs d'action :  • Nombre de spectateurs				
Dérogation  Dérogation en cours  Dérogation demandée	<ul> <li>Indicateurs de résultats :         <ul> <li>Evaluation globale de la quantité de pesticides utilisée par les particuliers (enquête auprès des jardineries du territoire)</li> <li>Evaluation de la qualité de l'eau</li> </ul> </li> </ul>				

### **OUTIL N° 16: ACTIONS DE COMMUNICATION DESTINEES AUX PARTICULIERS**

#### ACTION 2 : CREATION D'UN SITE INTERNET SUR LE SAGE LAYON AUBANCE ET LA STRUCTURE PORTEUSE

Enjeu o	du SAGE	Coûts et plan de financement			
Amélioration de la qualité de l'eau		DEPENSES EN EUROS			
Objectif	du SAGE	Opérations	2007	2008	2009
Associer les habitants des bassins versants aux obje	ctifs du SAGE	Création du site internet	10 000		
Descr	ription	TOTAL HT	10 000		
La Commission Locale de l'Eau a décidé de met- tre en place des outils de communication indis- pensables pour faire évoluer les pratiques indivi- duelles.  L'un de ces outils est le site internet. Le projet proposé vise à mettre en place un outil	<ul> <li>◆Les guides</li> <li>◆Les outils de communication</li> <li>◆ Le tableau de bord de suivi des actions du SAGE</li> <li>◆ Revue de presse</li> </ul> L'autre partie du site sera dédiée aux SMBL :				
de communication interactif permettant aux acteur du territoire de se tenir informés des projets	<ul> <li>Lettre web qui informera des dates des ré- unions, des actions de communication, du suivi</li> </ul>		RECETTES		
de la CLE et du SMBL.	des actions et de l'actualité concernant le Syn-	Organismes	Taux	Mont	ants en euros
Une partie du site sera dédié aux projets de la	<ul><li>dicat Mixte du Bassin du Layon</li><li>Description du fonctionnement et des missions</li></ul>	SMBL	20%		2 000
CLE: du SMBL	Agence de l'Eau	50%		5 000	
<ul> <li>Lettre web qui informera des dates des ré- unions, des actions de communication, du suivi</li> </ul>	<ul><li>Actualités du SMBL</li><li>Documentations en ligne :</li></ul>	Conseil Général	-		-
des actions et de l'actualité concernant le	◆Les rapports CRE	Conseil Régional	30%		3 000
SAGE et la CLE  • Description du fonctionnement, de la composi-	<ul><li>Les rapports des stagiaires</li><li>Les outils de communication</li></ul>	TOTAL HT 10 000			
tion et des missions de la CLE sur le site  • Actualités de la CLE  • Documentations en ligne :  • Le SAGE approuvé  • Les différents rapports	Calendrier  Début de l'action : 2007 Fin de l'action : 2008				
Maîtrise	d'ouvrage				
Syndicat Mixte du Bassin du Layon Mairie 49540 MARTIGNE-BRIAND			Evaluation		
M. Bernard MOSSET, Président du Syndicat Mixte du M. Christian PREMEL-CABIC, Animateur de la Comm		Indicateurs d'action :  • Nombre de connexions			
Dérogation en cours	gation	Indicateurs de résultats :  Indicateurs de sensibilisation des citoyens (enquête auprès de la population sur le degré de sensibilisation)			e degré de sensibili-
Dérogation demandée					

### **OUTIL N° 16: ACTIONS DE COMMUNICATION DESTINEES AUX PARTICULIERS**

#### ACTION 3: SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC - COMMUNE DE MURS-ERIGNE

Enjeu du SAGE	Coûts et plan de financement			
Amélioration de la qualité de l'eau	DEPENSES EN EUROS			
Objectif du SAGE	Opérations	2007	2008	2009
Associer les habitants des bassins versants aux objectifs du SAGE	Sorties grand public	1 245	1 245	1 245
Description	Sorties scolaires	530	530	530
Des demi-journées de sensibilisation seraient proposées aux érimûrois tout au long de l'année en partenariat avec des associations locales de protection de l'environnement comme la Ligue pour la Pro-	Stages de découverte des milieux tiques (enfants 9-16 ans)	aqua- 1 100	1 100	1 100
tection des oiseaux (LPO) ou l'Ablette Angevine, AAPPMA locale.	Supplément environnement au joi municipal	urnal 1 215	1 215	1 215
Plusieurs offres seraient proposées : • sorties grand public,	TOTAL HT	4 090	4 090	4 090
• sorties scolaires,				
<ul> <li>stages de découvert des milieux aquatiques pour les enfants de 9 à 16 ans,</li> <li>la création d'un supplément environnement du journal municipal.</li> </ul>		RECETTES		
a di circultori a un supprement environmente da journal manierpar.	Organismes	Taux	Mont	ants en euros
	Commune de Mûrs-Erigné	50%		6 135
	Agence de l'Eau	-	-	
	Conseil Général	-		-
	Conseil Régional	50%		6 135
	ТОТА	L HT		12 270
		Calendrier		
	Début de l'action : 2007 Fin de l'action : 2009			
Maîtrise d'ouvrage				
Commune de Murs-Erigné Hôtel de Ville 5 chemin de Bellevue 49610 MURS-ERIGNE		Evaluation		
M. Philippe BODARD, Maire de Murs-Erigné	Indicateurs d'action :  • Nombre de participants aux sorti	ies		
Dérogation  Dérogation en cours	<ul> <li>Indicateurs de résultats :         <ul> <li>Indicateurs de sensibilisation des citoyens (enquête auprès de la population sur le degré de sensibilisation)</li> </ul> </li> </ul>			
Dérogation demandée				
Doi ogation domainado				

### OUTIL N° 17: MOYENS D'ANIMATION DU SAGE ET DU CRBV

### ACTION 1: FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE D'ANIMATION DU CRBV

Enjeu du SAGE	Coûts et plan de financement				
Amélioration de la qualité de l'eau	DEPENSES EN EUROS				
Objectif du SAGE	Opérations	s 2007		2009	
Assurer les conditions de fonctionnement de la cellule d'animation	Fonctionnement Animateur SA	GE 60 000	60 000	60 000	
Description	Fonctionnement technicien SM	1BL 62 000	62 000	62 000	
La mise en œuvre du SAGE et du Contrat Régional de Bassin Versant exige une importante animation	Fonctionnement technicien SIA	ABA 60 000	60 000	60 000	
des maîtres d'ouvrage principaux que sont le Syndicat Mixte du Bassin du Layon et le Syndicat Inter- communal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance.	TOTAL HT	TOTAL HT 182 000		182 000	
Trois postes participent au fonctionnement de la cellule d'animation :		RECETTES			
<ul> <li>I'animateur SAGE,</li> <li>Ie technicien de rivière du bassin du Layon,</li> </ul>	Organismes	Taux	Monta	nts en euros	
◆ le technicien de rivière du bassin de l'Aubance.	SIABA et SMBL	estimation		247 000	
	Agence de l'Eau	estimation		168 000	
	Conseil Général	estimation		35 000	
	Conseil Régional	40% dans la limite de 80 0	00 €	96 000	
	ТОТА	AL HT	Ĺ	546 000	
	Début de l'action : 2006 Fin de l'action : 2009				
Maîtrico d'ouvrago					
Maîtrise d'ouvrage  Entente Intersyndicale des Bassins du Layon et de l'Aubance Mairie 49540 MARTIGNE-BRIAND					
		Evaluation			
M. Bernard MOSSET, Président du SMBL M. Philippe BODARD, Président du SIABA	Indicateurs d'action :  • Mise en place des moyens d'anir	mation			
Dérogation	Indicateurs de résultats :	annough do la collecte discuss at the			
Dérogation en cours	<ul> <li>Avis des acteurs sur le fonctionn</li> <li>Qualité des outils de gestion (tal</li> </ul>			es	
Dérogation demandée					